Nivigne et Suran

Bulletin municipal N°6

Édition 2022

Edito

2021 a été à nouveau une année très particulière avec ce fichu virus, et toutes les contraintes sanitaires liées à celui-ci.
Malgré tout cela, depuis quelques mois, la vie reprend petit à petit, nos commissions ont pu recommencer à travailler et nos associations reprennent leurs manifestations.

Dans ce nouveau numéro, vous trouverez les informations communales, les différentes actualités des associations qui animent notre commune, les initiatives locales ainsi que le programme de l'année 2022.

Les différents projets ont été également ralentis par la situation sanitaire mais la commission a repris contact pour continuer à travailler sur le site internet (mises à jour, évolutions) ainsi que sur le développement d'autres moyens de communication, par le biais d'application sur smartphone. Le dossier pour le changement de nos panneaux d'affichage dans les hameaux avance également et devrait se concrétiser rapidement.

Bonne lecture à tous.

Nadine Pollet et l'équipe communication

Sommaire

p. 3 ..... Le mot du maire

p. 4 ..... Informations communales

p. 27 ..... La vie autrefois

p. 32 ..... Voie ferrée dans le Revermont

p. 38 ..... Vie associative

p. 53 ..... Initiatives locales

p. 60 ..... Vie économique locale

p. 61 ..... État civil 2021

p. 62 ..... Infos pratiques

Dernière de couverture .... Agenda 2022

Édité par la mairie de Nivigne et Suran, comité consultatif communication : Nadine Pollet, Sandrine Lecorney, Dominique Perret, Hélène Levrat-Clerc, Max Varéon, René Borrel, Jean-Marc Braemer, Bernard Prin, Corinne Bernigaud, Céline Helleringer, Monique Vuillard.

Photo de couverture : le gour de la Rande, situé dans le bois du Clapay, côté route de Foy.
©René Borrel

Parution : décembre 2021
ISSN 2727-9340
Achevé d'imprimer en France
par Ain'Prim Poncet 01960 Péronnas
Imprimerie écoresponsable
Création et mise en page :
PopcOrn // Design graphique
Nivigne et Suran
06 63 90 45 48
popcorn01@orange.fr

Le mot du maire

Au fil des mois, les conditions sanitaires plus favorables permettent enfin le retour à des conditions de vie plus normales, même si la vigilance s'impose encore.

Dans ce contexte, nos associations reprennent petit à petit leurs activités en espérant que les manifestations utiles à leur fonctionnement et aussi à la vie de nos villages puissent désormais se réaliser sans trop de contraintes.

Plus que jamais, la mobilisation de bénévoles est souhaitable pour soutenir et dynamiser nos associations. Vos idées, votre énergie, vos bras sont les bienvenus. L'appel est lancé !

Participer à la vie associative favorise rencontres et échanges avec d'autres habitants tout en apportant une contribution à la collectivité. Pour les nouveaux arrivants, c'est un moyen rapide pour faire connaissance et s'intégrer. J'en profite pour accueillir chaleureusement les nouvelles familles qui se sont établies à Nivigne et Suran.

De nombreux projets de réhabilitation se réalisent dans nos hameaux et la quasi-totalité des lots libres du quartier du Moulin a trouvé acquéreurs, preuve de l'attractivité de notre territoire.

Nos efforts pour développer des services à la population se justifient pleinement. En cette fin d'année, notre action porte sur le maintien d'un pôle de santé suite au départ du cabinet de kinésithérapeute fin août.

Nous nous réjouissons d'accueillir un nouveau porteur de projet pour le commerce vacant des « 3 Bouchons » : la boulangerie-pâtisserie Viviet.

Concernant la petite enfance et les problèmes de garde des jeunes enfants, une action est conduite en partenariat avec les communes voisines pour trouver une solution dans les meilleurs délais.

Parmi les chantiers en cours, la restauration de la salle multi-activités de Germagnat est le plus conséquent. Sa livraison est prévue pour ce début d'année 2022.

Nous poursuivons également la modernisation de notre école en équipant toutes les classes d'un vidéo-projecteur interactif et d'un ordinateur. Cet investissement se réalise dans le cadre du plan de relance par l'État.

Enfin, une seconde tranche d'assainissement avec mise en séparatif des réseaux du bourg de Chavannes s'est réalisée cet automne. Ces travaux sont placés sous maîtrise d'ouvrage de Grand Bourg Agglomération. La dernière tranche pour terminer le centre bourg (rue des Murailles, rue du Petit Suran et rue du Chapitre) est programmée pour 2022. Nous sommes conscients des contraintes et désordres engendrés par ces travaux pour les riverains, et nous apprécions votre patience.

Pour fin 2022, le syndicat d'électricité prévoit le raccordement à la fibre sur notre territoire !

Enfin, malgré cette période délicate, soyez assurés de notre volonté de poursuivre notre action au service de Nivigne et Suran et de ses habitants.

Souhaitons une année 2022 agréable pour chacun et sereine pour notre collectivité.

Bernard Prin
Maire de Nivigne et Suran

Budget principal 2021

Dépenses

Fonctionnement

011 - Charges à caractère général :
eau, électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments,
réseaux et forêts, assurances, fêtes et cérémonies, documentation,
affranchissements, télécommunications, impôts et taxes, fournitures scolaires ..... 188 300 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés ..... 260 000 €
042 - Opération d'ordre de section ..... 3 700 €
022 - Dépenses imprévues ..... 20 000 €
65 - Autres charges gestion courante :
indemnités élus, subventions aux associations, éclairage public (SIEA) ..... 90 200 €
66 - Charges financières :
intérêts des emprunts ..... 15 900 €
67 - Charges exceptionnelles ..... 7 000 €

Dépenses de l'exercice ..... 585 100 €

023 - Virement de la section d'investissement
(part de l'excédent de fonctionnement reporté en investissement) ..... 422 725 €

Total dépenses ..... 1 007 825 €

Investissement

020 - Dépenses imprévues (disponible non affecté) ..... 20 000 €
010 - Dotations fonds de réserves (disponible non affecté) ..... 43 600 €
013 - Subventions d'investissements (régularisation) ..... 1 974 €
010 - Remboursements emprunts (capital) ..... 74 000 €
Outillage et matériel technique ..... 2 000 €
Toiture « annexe salle polyvalente Chavannes - travaux à réaliser en 2022 » ..... 7 000 €
Tableaux affichages hameaux ..... 6 000 €
Rénovation salle multi-activités de Germagnat ..... 360 000 €
Illuminations Noël ..... 1 500 €
Opérations d'ordre (Pré du Moulin) ..... 181 136 €
Matériel voirie et transport (véhicule + remorque) ..... 14 000 €
Croix de Chemin ..... 8 000 €
Matériel informatique :
école ..... 14 000 €
mairie ..... 3 000 €
Pôle santé (aménagement locaux) ..... 126 188 €

Total dépenses ..... 893 214 €

Recettes

Fonctionnement

013 - Atténuation de charges
(remboursements assurances et autres organismes) ..... 9 000 €
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses
Vente de bois, concessions cimetière, camping, mise à disposition
personnel cantine et GBA, garderie... ..... 109 080 €
73 - Impôts et taxes
dont contributions directes (23 000€) pylônes électriques (35 000€)
Attribution de compensation GBA (72 000€) ..... 377 300 €
74 - Dotations, subventions, participations
Dotations de l'Etat, participation autres collectivités, dotations élus locaux ..... 98 500 €
75 - Autres produits de gestion courante
Location immeuble (38 000€), participation frais scolarité autres communes (8000€) ..... 46 000 €

Recette de l'exercice ..... **639 880 €**

002 - Excédent antérieur reporté
Excédent de fonctionnement reporté de 2020 sur 2021 ..... 397 945 €

Total recettes ..... **1 007 825 €**

Investissement

001 - Solde d'éxécution d'investissement reporté ..... 90 244 €
10 - Dotations fonds de réserves (FCTVA) ..... 4 000 €
13 - Subvention d'investissement (régularisation) ..... 1 974 €
16 - Emprunts et dettes assimilées (caution) ..... 1 000 €
168 - Opération d'ordre (Pré du Moulin) ..... 181 136 €
Aides Région, Département et Europe :
AFP (Association foncière Pastorale) ..... 11 735 €
Salle multi-activités de Germagnat :
Fonds de concours Grand Bourg Agglomération ..... 59 000 €
Département e l'Ain ..... 54 000 €
« Atelier de la Vicieux » - Aide GBA (Grand Bourg Agglomération) pour acquisition ..... 60 000 €
Matériel informatique école - aide de l'État ..... 7 400 €
021 - Virement de la section de fonctionnement (autofinancement) ..... 422 725 €

Total recettes ..... **893 214 €**

Le tri des déchets se simplifie

À compter du 1er janvier 2022, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans les colonnes jaunes. Les cartonnettes seront à mettre dans les colonnes bleues, les colonnes des PAV (point d'apport volontaire).

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les colonnes de tri avec les emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé… Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Que peut-on trier ?

Emballages en métal, en papier, en cartonnette, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, **sans exception** ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, emballages de magazines, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de cacao…

Attention, seuls les emballages sont concernés : les objets divers (jouets, ustensiles, etc.) doivent être jetés dans la poubelle habituelle quand ils sont de petite taille et en déchèterie pour les gros objets.

Désormais, plus de doute :
sur l'ensemble de Grand Bourg Agglomération,

tous les emballages et les papiers se trient !

Les emballages en verre se trient toujours dans les colonnes prévues à cet effet.

Et en pratique ?

1 / C'est un emballage, c'est un papier ? Il se trie !
2 / Comment ?
- Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.
- Bien l'aplatir pour un gain de place.

3 / Où déposer mes déchets ?
- Papiers et cartonnettes dans les colonnes bleues
- Emballages sauf cartonnettes dans les jaunes.

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

En résumé

Ce qui change : - **Tous** les emballages en plastique se trient.
- Les cartonnettes sont à déposer dans les colonnes bleues.

Bon à savoir

L'extension des consignes de tri est l'une des obligations réglementaires fixées par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV). Elle devrait être effective sur tout le territoire national d'ici fin 2022.

Votre implication est essentielle pour faire progresser le recyclage et participer à la transition écologique. Engageons-nous, trions plus !

Pour toute information complémentaire :

- Consulter le site internet : grandbourg.fr/letri rubrique déchets - consignes de tri
- Contacter la Direction Gestion des Déchets par mail : infodechets@grandbourg.fr
ou par téléphone au 0 800 86 10 96 (appel gratuit)

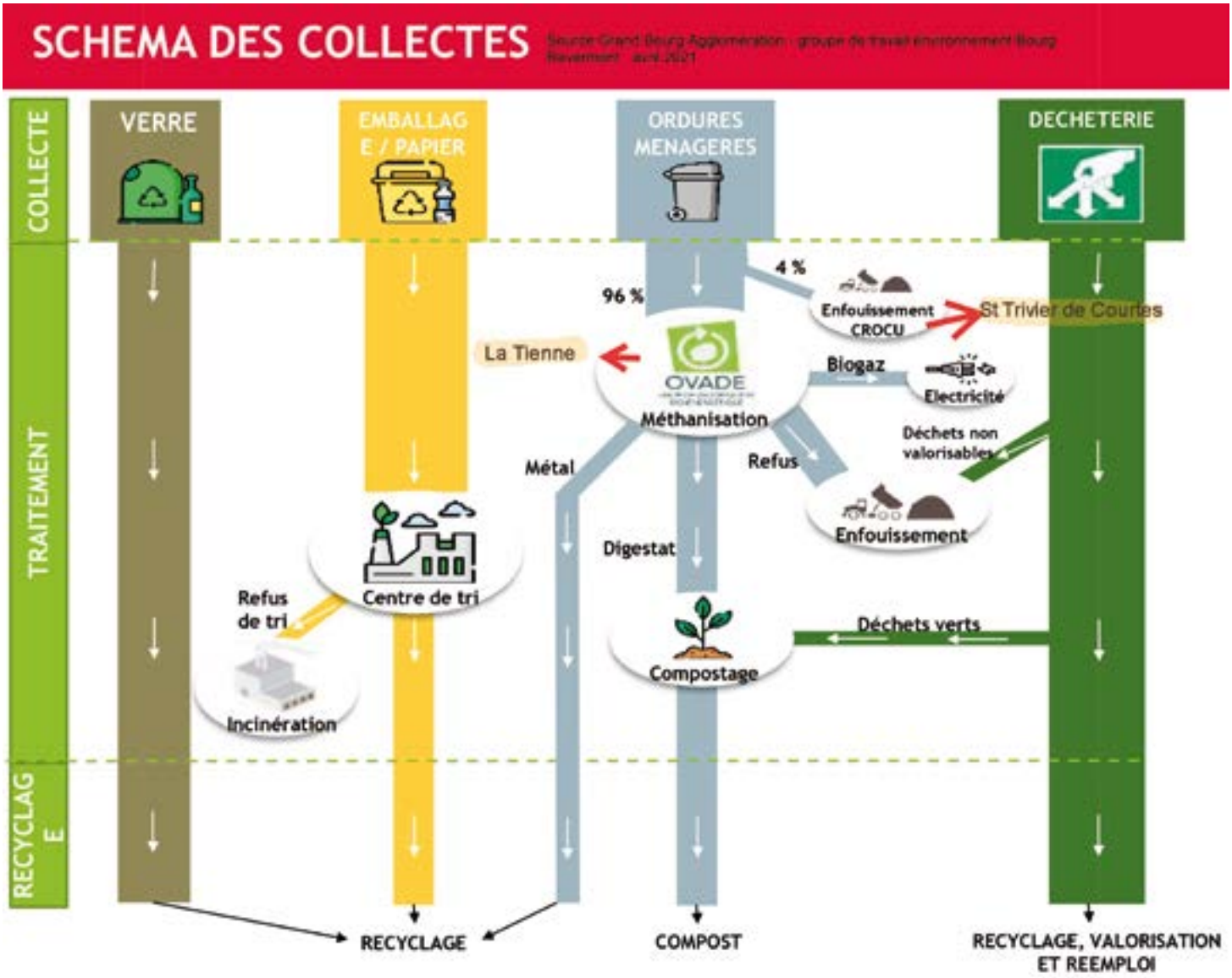

Comité consultatif économie - bâtiments communaux

Les projets de la mandature 2020-2026 ont été validés lors d'une session extraordinaire du conseil municipal le 10 octobre 2020.

Dans la rubrique **infrastructures**, les thèmes suivants ont été retenus et sont à réaliser si possible selon un calendrier de priorisations défini :
- réhabilitation des ateliers de la Vicieux à Chavannes-sur-Suran,
- nouvelle destination des locaux du SMISA à Chavannes-sur-Suran,
- aménagement d'une salle multi-activités à Germagnat en lieu et place de la mairie annexe et de la salle polyvalente,
- rénovation et aménagement ERP (Établissement Recevant du Public) et PMR (Personne à Mobilité Réduite) du rez-de-chaussée du bâtiment « La Poste » abritant le cabinet infirmier,
- aménagement du parvis de l'église de Germagnat,
- destination du bâtiment de l'ancien presbytère de Germagnat,
- réfection de la traversée de Chavannes-sur-Suran et réflexion sur l'aménagement du cœur de village (place de la mairie, parcelle achetée face à la supérette),
- renforcements des réseaux d'eau potable et d'assainissement,
- changement du mode de chauffage des bâtiments communaux en intégrant les nouvelles technologies plus écologiques.

Pour ce qui concerne **l'économie**, les thèmes de réflexion portent sur le maintien et le développement du commerce et de l'artisanat en local ainsi que sur la mise à disposition de services médicaux et paramédicaux à la population.

Ces deux thèmes ont été confiés à un comité consultatif spécifique. Il est composé de 14 membres (dont 12 élus).

En raison des mesures sanitaires liées à l'épidémie de la COVID 19, le comité consultatif Économie Bâtiments Communaux n'a pu se réunir pour la première fois qu'en janvier 2021.

Dans ce contexte difficile, un certain nombre de réalisations ont vu le jour :
- réhabilitation des ateliers de la Vicieux à Chavannes-sur-Suran : une grande partie est louée à l'ARCMA et une autre partie est louée à un particulier,
- nouvelle destination des locaux du SMISA à Chavannes-sur-Suran : les locaux ont été loués à l'association Musikar,
- rénovation complète des sanitaires du camping.

Un projet est en cours : salle multi-activités de Germagnat

Le premier projet présenté aux élus consistait à remplacer le plancher bois par une dalle béton carrelée. Une commission spécifique a alors été mise en place avec des élus et des citoyens début 2017.

Le conseil municipal a approuvé le projet de réhabilitation et de mise en conformité du bâtiment en salle multi-activités avec une salle polyvalente en lieu et place de celle existante et une salle destinée aux associations communales en lieu et place de l'ancienne mairie.
Afin de minimiser les nuisances pour les locataires, l'accès au logement situé à l'étage se fera par l'extérieur grâce à un escalier métallique situé au nord du bâtiment.

En même temps et compte tenu de l'ampleur des travaux, il a été décidé de confier la maîtrise d'œuvre à un architecte qui a sollicité l'intervention d'un bureau d'étude « structure ». Ces études complémentaires ont révélé la nécessité de stabiliser les fondations, engendrant de gros travaux de terrassement intérieur coûteux. Ce n'est donc qu'en juin 2021, soit près d'un an après la date initialement prévue, que les travaux ont débuté. Ils devraient se terminer fin février 2022. La Commune disposera alors de 4 salles à la disposition des habitants et des associations.

Le budget prévisionnel est le suivant :

DEPENSES H.T.			RECETTES		
Détail postes de dépenses	Montant €	%	Financement	Montant €	%
Maîtrise d'œuvre (architecte)	30 000	11.65	Autofinancement	74 900	29.10
Autres bureaux d'étude	13 000	5.05	Emprunt	-	-
Travaux (dont 15 400 € de travaux concernant l'appartement en location non pris en compte pour subventions)	214 700	83.30	Etat DETR	59 800	23.20
			Région AURA	10 000	3.90
			CA3B Fonds de concours	59 000	22.90
			Département de l'Ain	54 000	20.95
Total	257 700	100	Total	257 700	100

À noter que nous sommes dans l'attente de la décision de l'Etat (DETR- dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la Région AURA.

Quelques photos des travaux :

Un autre projet est en cours d'étude pour voir le jour en 2022

Suite au départ du cabinet de kinésithérapie, une réflexion s'est engagée sur la destination des locaux laissés vacants.
Il a semblé indispensable de conserver des services médicaux de proximité et l'idée de la création d'un pôle santé destiné à :
1°) regrouper les principales activités paramédicales actuellement en place sur la commune (kiné, cabinet infirmier) en un même lieu ;
2°) agrandir l'offre de soins par :
- la recherche d'autres activités regroupées dans un cabinet partagé (présence en journée ou demi-journée par exemple d'un psychologue, d'un pédicure podologue, d'un orthophoniste),
- la location de locaux à des dentistes actuellement salariés et qui souhaitent s'installer en libéral sur la commune.
Cinq porteurs sont très intéressés et sont parties prenantes dans l'élaboration du projet :
- un kinésithérapeute,
- deux infirmiers actuellement en activité sur la commune dans les anciens locaux de la Poste,
- deux dentistes.
L'éventualité de solliciter la présence d'un (ou deux) médecins a été envisagée mais elle semble quasiment impossible, d'abord parce qu'il y a actuellement « pénurie » de praticiens et que notre commune ne se trouve pas dans un « désert » médical (présence de 4 médecins à 15 km).

Pour rénover ces locaux, il a semblé opportun au conseil municipal de faire appel à une maîtrise d'œuvre pour élaborer un dossier complet, dans le respect des règles sur les E.R.P. (établissement recevant du public) et sur les locaux médicaux.
La recherche de co-financements publics est en cours.

L'aboutissement de ce projet conduit au report pour le moment de la rénovation et de la mise en conformité des locaux de l'ancienne Poste.

Jean-Michel Cochet

Projet d'aménagement du Suran

Une étude d'aménagement du Suran est actuellement en cours sur notre commune par le SR3A, Syndicat de la Rivière Ain Aval et de ses Affluents.
Le SR3A mène des actions en faveur de la restauration du bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux annexes sur son territoire dans l'exercice de la compétence « GEMAPI », Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.
La localisation de cette zone d'étude se situe entre le pont de Germagnat et le pont de Lasserra.
Plusieurs réunions de concertation et de travail avec les propriétaires riverains, les propriétaires fonciers et les exploitants ont eu lieu de février à juillet 2021. Un projet défini par tous les acteurs concernés est à l'étude.
Une réunion publique sera organisée pour la présentation de l'avant-projet dès sa validation.

Monique Vuillard

Recensement

Il aurait dû avoir lieu en 2021, le recensement des habitants de Nivigne et Suran se fera finalement du 20 janvier au 19 février 2022.

Depuis 2004, le recensement permet de fournir tous les ans des données récentes et régulières sur la population, les logements et leurs caractéristiques.
Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État à son budget (dotation globale de fonctionnement). Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies…
Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Le recensement fournit ces informations et permet ainsi d'aider les collectivités à mieux répondre aux besoins de la population.
Le recensement de la population, c'est sûr ! Les données sont confidentielles et l'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Le recensement à Nivigne et Suran

La commune ayant moins de 10 000 habitants, le recensement est exhaustif : tous les cinq ans, tous les habitants sont enquêtés.
Pour le recensement 2022, deux agents recenseurs seront chargés de la collecte : Max Varéon et Michel Rude.
Vous pourrez répondre en ligne : c'est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs distribueront aux habitants une notice sur laquelle figureront des identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr.
Le recensement en ligne, c'est également moins de papier, il est donc moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.
S'il n'est pas possible de répondre par internet, les agents recenseurs distribueront des questionnaires papier.
Deux types de questionnaires sont utilisés pour la collecte des informations auprès des habitants :
- la feuille de logement, pour décrire les caractéristiques du logement, lister les personnes qui y vivent et décrire leurs liens de parenté ;
- le bulletin individuel, qui permet de recueillir des informations sur chaque personne vivant habituellement dans le logement.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil aux agents recenseurs (ci-dessous) qui se présenteront chez vous et pour votre participation au recensement de notre commune.

Céline Helleringer

Max Varéon

Michel Rude

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Travaux d'assainissement 2021

Sous la direction de GBA (Grand Bourg Agglomération), service du grand cycle de l'eau, le programme de mise en séparatif du réseau d'assainissement débuté en 2017 s'est poursuivi cette année. Trois secteurs ont été traités :

Le réseau de la rue des Orchidées qui collecte l'ensemble des effluents du nord du village et du hameau de Corcelles.

Le réseau de la rue de Franche Comté qui ne concerne que trois branchements d'eaux usées mais qui collecte une part importante d'eau parasite. Ce captage permettra une amélioration significative du bon fonctionnement de notre station d'épuration.

Le réseau de la rue du Revermont, qui comme le précédent ne concerne que cinq branchements d'eaux usées mais récupère beaucoup d'eau de ruissellement.

Tous ces travaux ont perturbé notre quotidien : difficultés pour les parents d'aller à l'école, déplacement de l'arrêt de car scolaire pour les enfants en primaire. Obligation pour les habitants des hameaux du Clapay et de Dhuys ainsi que les riverains de la rue du Revermont, de passer par le pont de Marcou pour rejoindre le village.

Difficultés pour rejoindre le cimetière en période de fête de la Toussaint obligeant parfois à prendre des itinéraires un peu alambiqués.

Le bruit des excavatrices et brise roche, le balai des poids lourds transportant les matériaux ont rythmé le quotidien des Chavannais pendant plusieurs semaines.

Malgré tous ces désagréments, les habitants ont adhéré à cette opération d'amélioration de notre assainissement. Le coût de cette opération s'élève à 200 000€ TTC (voirie comprise).

L'entreprise SNTP comme en 2017, s'est efforcée à limiter les nuisances.

Le département a participé à la réfection de la chaussée de la rue des Orchidées jusqu'au petit pont du suran.

L'avenir! En 2022 une troisième tranche de travaux est à l'étude. Sont concernées les rues du Chapitre, du Petit Suran et des Murailles.

En plus de ces travaux d'investissement, il faut prendre en compte la maintenance du réseau assurée par Grand Bourg agglomération avec la contribution de nos agents mis à disposition pour un coût annuel de 9 000€.

Pour cela, il est important que chacun d'entre nous prenne conscience que l'assainissement n'est pas l'affaire de quelques-uns mais de tous.

Dans ce domaine, d'autres projets sont à venir sur notre commune, suite au prochain épisode.

Olivier Bernard-Philibert

Camping municipal

Au printemps, des gros travaux sur le bloc sanitaire ont été réalisés.
Sur l'ensemble du bâtiment, un faux plafond a été posé. Portes, murs, volets ont été repeints et d'autres petits travaux en extérieur ont été effectués.
La signalétique a entièrement été revue et améliorée pour la sécurité des campeurs (pose bloc sortie de secours, point de rassemblement...) ainsi que de nombreux documents d'informations (cahier de prescriptions, fiche satisfaction clients, consignes de sécurité...), tout cela traduit en 6 langues.
Tous les travaux ont été réalisés par nos agents techniques, avec la précieuse aide de Gérard Vuillot pour la pose du faux plafond dans le bloc sanitaire.

Début juin, a eu lieu la visite de la commission de sécurité composée de représentants de la sous-commission départementale pour la sécurité des occupants des terrains de campings et de stationnement des caravanes, de pompiers du SDIS... étaient présents également Bernard Prin et des élus. La visite s'est passée en 2 temps, une première partie en salle avec vérification des informations sur le site et la vérification des documents demandés par la préfecture. Le 2ème temps s'est déroulé sur le terrain avec la visite des infrastructures (blocs sanitaires, parcelles, environnement du site...). Puis une délibération a eu lieu, la commission a émis un avis favorable avec quelques recommandations.

Le camping a accueilli les vacanciers du 1er juin au 30 septembre. Le poste de régisseur avait été confié à Morgane Labrux, habitante de la commune. Le rôle du régisseur est d'assurer la relation avec les campeurs, les encaissements, l'entretien des sanitaires...
Cette année, 552 personnes ont fréquenté notre site ceci représentant 980 nuitées.
Une nouvelle saison qui s'achève, à noter une belle fréquentation et une rentrée financière plus que satisfaisante.

Je tiens à remercier Morgane Labrux pour son investissement ainsi que nos agents techniques, Michel et Alexis, pour les travaux réalisés et tout l'entretien effectué au cours de cette nouvelle saison.

Nadine Pollet

Aides pour rénovation de logement

Vous rénovez ? L'Agglomération vous aide

Grand Bourg Agglomération accompagne et finance la rénovation énergétique des logements via le service « Mon Cap Energie ». Rappel des dispositifs existants.

Dispositifs	Les travaux financés
Fonds isolation	Isolation des façades, de la toiture, des planchers, des combles, remplacement des portes et fenêtres
Fonds énergies renouvelables	Equipements utilisant la biomasse (poêles à granulés, bois), géothermie, éolien, solaire

Fonds isolations et énergies renouvelables		
Montants des subventions	**Plafonds de ressources**	
10% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Aucun	
25% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Ménage d'une personne	Revenus inférieurs à 27 131€
	Ménage de 2 personnes	Revenus inférieurs à 36 231€
	Ménage de 3 personnes	Revenus inférieurs à 43 571€
	Ménage de 4 personnes	Revenus inférieurs à 52 601€
	Ménage de 5 personnes	Revenus inférieurs à 61 879€
	Ménage de 6 personnes	Revenus inférieurs à 69 737€
***Aide augmentée de 20%** pour des projets d'isolation ayant recours à des éco matériaux : laine de bois, laine de chanvre, ouate de cellulose, etc.*		

Pour obtenir ces aides, l'accompagnement Mon Cap Energie obligatoire

Pour bien rénover, rien de mieux que d'être bien accompagné. C'est le rôle de Mon Cap Energie qui est le passage obligé pour bénéficier des aides. Un conseiller se déplacera à votre domicile pour dresser un état des lieux complet des travaux à prévoir. Il en coûtera 149€ pour le porteur de projet. Chacun est ensuite libre de choisir l'artisan qu'il souhaite sous réserve qu'il soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement).

Qui contacter ?

ALEC01 - Mon Cap Energie Tél : 04 74 45 16 49
www.moncapenergie.fr

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

Un troisième dispositif d'aide à la rénovation pour les ménages les plus modestes et les bailleurs

Grand Bourg Agglomération porte depuis 2020 et jusqu'en 2025 une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de ses communes.
L'OPAH a déjà permis de conseiller plus de 570 propriétaires depuis son lancement et plus de 2,1 millions d'euros d'aides ont déjà été distribués.

Ces aides financières peuvent être attribuées (sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants), pour les projets concernant :

1. **Les travaux d'économie d'énergie** dont les travaux d'isolation, de remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation ;
2. **Les travaux d'adaptation** du logement afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;
3. **Les réhabilitations lourdes** avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;
4. **Les réhabilitations de logements locatifs** en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

OPAH	
Subventions accordées	
Propriétaires occupants	De 55 à 75% d'aides dans la limite de 20 000€ HT de travaux subventionnables
Propriétaires bailleurs qui rénovent un logement à louer	De 25 à 65% d'aides dans la limite de 60 000€ HT de travaux subventionnables
Plafonds de ressources pour les propriétaires occupants	
Ménage d'une personne	Revenus inférieurs à 19 074€
Ménage de 2 personnes	Revenus inférieurs à 27 896€
Ménage de 3 personnes	Revenus inférieurs à 33 547€
Ménage de 4 personnes	Revenus inférieurs à 39 192€
Ménage de 5 personnes	Revenus inférieurs à 44 860€
Par personne supplémentaire	+ 5 651€

Qui contacter ?

SOLIHA Ain
Permanence téléphonique mardi jeudi vendredi de 10h à 12h. 04 74 21 02 01
accueil.ain@soliha.fr

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

Sécurité routière

La commune a souhaité s'associer à la campagne de sensibilisation organisée par le « Pôle sécurité routière Etat-Département », en offrant à chaque collégien et lycéen un brassard réfléchissant, en leur rappelant l'importance d'être vu lors de leurs déplacements.
Chaque année, les jours suivant le changement d'heure enregistrent un pic d'accidentalité de + 40 % pour les piétons en fin de journée. En effet la luminosité baisse entre 17 h et 19 h, les piétons et les cyclistes sont donc moins visibles à l'heure des sorties d'école et du travail (source Prévention routière).

Corinne Bernigaud

COLLÉGIENS, LYCÉENS,

Le parcours (aller/retour) permettant de rejoindre les arrêts du bus peuvent être source de dangers, en particulier la nuit, par temps de brouillard ou de pluie.

Nous attirons votre vigilance !

Pour votre sécurité, utilisez les équipements appropriés afin d'être plus visibles des automobilistes (gilets fluorescents, bandes et brassards réfléchissants, lampe torche clignotante...).

Commission randonnées pédestres

Cette commission est composée d'amateurs de randonnées pédestres locaux. Pour beaucoup d'entre eux, ils ont une parfaite connaissance du territoire de la commune. Le but est de faire découvrir des sentiers existants à un large public. Un groupe de travail a procédé à l'inventaire de ces itinéraires et en a retenu 3, pour l'instant, sur une dizaine recensés, qui seront entretenus et balisés par la commission.

Ces sentiers feront ensuite l'objet d'une communication sous forme de dépliants et fichiers numériques sur le site de la commune. Ils compléteront les sentiers recensés par le PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et randonnées) qui sont actuellement au nombre de 3 sur la commune, mais suite à la refonte en cours de ce plan, l'offre passera à 2 en 2023 avec une modification des tracés retenus.

Des membres de l'association des randonneurs de Corveissiat (ARC) et de la commission randonnées de la commune ont installé 5 poteaux directionnels sur différents hameaux courant novembre. Ce matériel a été commandé par l'ARC et financé par Grand Bourg Agglomération (GBA) et permettra une meilleure visibilité des sentiers pédestres sur notre commune. Merci à tous les bénévoles.

Corinne Bernigaud

BRÈVE

BRÈVE SPORTIVE

L'automobile club de Monaco organise, du jeudi 27 janvier au mercredi 2 février 2022, le 24ème rallye Monte Carlo Historique.

Epreuve de régularité, réservée à des véhicules de collection d'avant 1983, qui traverse notre commune vendredi 28 janvier lors du parcours de Reims et Bad Hombourg.

L'itinéraire détaillé du rallye indiquant les dates et heures de passage dans notre département se trouve sur le site internet (www.acm.mc). Veuillez noter que l'horaire définitif peut varier de plus ou moins 30 minutes selon le nombre de concurrents au départ.

Il s'agit d'une épreuve de régularité et non de vitesse, se déroulant sur route ouverte à la circulation. Les voitures partent de minute en minute dans le strict respect du code de la route, sans constituer de groupe compact et circulent dans le flot de la circulation.

Association Foncière Pastorale (A.F.P.)

La commune a décidé de créer une association foncière pastorale sur Germagnat et Toulongeon. Ce secteur a un caractère rural très prononcé avec un relief accidenté et des pentes fortes. Le territoire de Germagnat est occupé par moitié par la forêt. Le foncier est extrêmement morcelé et la nature du foncier est complexe. Il est partagé entre de nombreux propriétaires souvent en indivision, ce qui complexifie la gestion et la mise en valeur des terrains.

Des espaces abandonnés par l'agriculture sont progressivement envahis de manière spontanée par la forêt et des broussailles, ce qui a pour effet de conduire à une fermeture du paysage et de risquer la disparition des pelouses sèches de la zone Natura 2000.

Le projet d'AFP concerne 128,33 hectares répartis en 2 secteurs différents (secteur 1 Toulongeon de 49,28 ha, secteur 2 le mont de Germagnat de 79,05 ha), regroupant 405 parcelles de 106 propriétaires. La commune possède 63 ha soit environ 50% de la surface de l'AFP projetée. Une partie importante du projet de territoire de l'AFP est classée en zone Natura 2000.

Dès le projet de constitution de l'AFP, la commune, grâce à la détermination de Françoise Ravichon avec l'aide de la Chambre d'agriculture, a organisé plusieurs réunions d'information auprès des propriétaires concernés.

Une enquête publique s'est déroulée du 31 mai au 19 juin 2021 avec un avis favorable du commissaire.

Enfin, chaque propriétaire d'une ou plusieurs parcelles susceptibles d'être incluses dans le périmètre de l'association a été destinataire d'une notification de l'arrêté accompagné d'un formulaire d'adhésion ou de non-adhésion. Ce courrier indiquait que compte tenu de la situation sanitaire, la consultation des propriétaires se ferait uniquement par écrit. Elle s'est déroulée du 16 août au 17 septembre 2021 inclus.

Les résultats des propriétaires et la validation par le commissaire enquêteur répondent aux conditions nécessaires à la création de l'AFP.

La majorité qualifiée requise est atteinte lorsque les propriétaires possèdent au moins 50% de la superficie des terres incluses dans le périmètre réputé favorables.

À ce stade, nous avons transmis le dossier aux services de la préfecture. Nous attendons l'arrêté préfectoral d'autorisation de création de l'AFP de Mme La Préfète (qui dispose bien entendu d'un pouvoir d'approbation).

Après promulgation de l'arrêté préfectoral, après

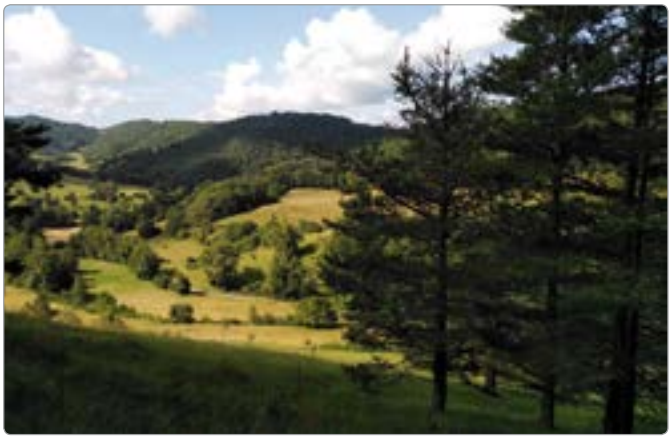

respect du délai d'affichage et d'envoi aux propriétaires, nous serons en mesure de convoquer la première assemblée générale constitutive qui permettra d'élire le bureau et le (ou la) président (e) de l'association foncière pastorale (AFP) de Germagnat avant la fin d'année 2021.
L'AFP pourra élaborer un partenariat avec un ou des porteurs de projet (exploitant), incluant la programmation de remise en valeur des terrains (clôtures, points d'eau...), avec la satisfaction de voir aboutir une longue procédure enclenchée sous la mandature précédente !

Bernard Prin

BRÈVE

RAPPEL DÉNEIGEMENT

Les véhicules stationnés dans les rues étroites et impasses doivent être déplacés pour permettre le passage du chasse-neige.

L'agent communal ne dispose pas de temps nécessaire pour vous alerter et faire déplacer les véhicules.

Merci d'anticiper le passage sinon la rue, l'impasse ne seront pas déneigées.

Pour info, c'est environ 20km de voies communales qui doivent être traitées dans un temps contraint !

CPINI

Cette année 2021 aura été pour nous encore très difficile. Nous avons vu nos interventions diminuer de moitié suite aux restrictions COVID, avec des mesures strictes en terme de protection individuelle et de personnel intervenant sur les sinistres (2 sapeurs-pompiers maximum). Ceci entraînant une baisse de motivation de la part des sapeurs-pompiers volontaires, accentuée par le fait de ne pas pouvoir pratiquer les manœuvres mensuelles, ni partager les moments de convivialité en lien avec l'Amicale.
Néanmoins, nous avons quand même terminé de mettre à jour la signalétique des différents points d'eau sur la commune, et nous avons mis en place le nouveau réseau départemental d'alerte (RDA) depuis début août. Avec ce nouveau système, vous n'entendrez plus la sirène sonner la journée pour les interventions. Seul nos bips individuels nous donnent l'alerte. La sirène ne sonnera plus que pour les manœuvres mensuelles et en cas de très gros sinistre pour prévenir la population.

Au niveau du personnel, certains d'entre nous ont pu participer à des formations dans le respect des règles sanitaires depuis le deuxième trimestre 2021. Je tiens à les féliciter pour leur participation et l'obtention de leur diplôme. Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir une nouvelle recrue d'ici la fin de l'année ou début 2022, son dossier est dans les mains de l'administration.
Si vous avez un peu de temps à consacrer au service de la population et que l'expérience des sapeurs-pompiers vous tente, venez nous rejoindre! Nous vous attendons les bras ouverts!
Nous gardons espoir en une année 2022 où le cours de la vie pourra reprendre normalement et ainsi vous retrouver lors de nos différentes manifestations (calendriers, manœuvres, vente de boudin, le 13 juillet...)
Je vous souhaite au nom du CPINI de Nivigne et Suran, tous nos meilleurs vœux pour 2022 ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Lieutenant David Bonnier

Comité Consultatif d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Les membres du Comité Consultatif d'Action Sociale sont heureux car les activités du CCAS ont pu enfin reprendre cette année. L'équipe est très motivée et pleine de nouvelles idées pour les années à venir.

Petite rétrospective des manifestations de l'année écoulée :

Le CCAS s'est associé à la commission culture pour l'organisation du spectacle « Vieille moi jamais », qui avait été reporté à deux reprises pour raison sanitaire. Ce spectacle a eu lieu le vendredi 18 juin à la salle polyvalente de Chavannes sur Suran, raconte l'histoire de trois femmes âgées de 49 à 80 ans qui oscillent entre l'acceptation et le refus de vieillir. La jauge de spectateurs étant limitée, le CCAS avait réservé 10 places proposées aux ainés de notre commune par l'intermédiaire de la présidente du club de l'amitié.

Le 3 juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir 16 familles de la commune afin de leur remettre les « bons naissances ». La matinée a commencé par une lecture du livre « Poule Bleue » à la médiathèque de Chavannes. Ce livre a été offert à tous les enfants présents au nom du conseil départemental qui relaye l'opération labellisée « premières pages ». Après le mot de bienvenue de monsieur le maire et de la responsable du CCAS, les bons ont été remis aux parents. Un buffet apéritif a clôturé ce moment convivial.

Le 5 décembre, le traditionnel repas de fin d'année de nos aînés a eu lui aussi lieu à la salle polyvalente. Ce repas a été réalisé par le traiteur de notre commune, Coup d'food (Fabrice Belin). Les décorations de cette journée, toutes confectionnées à la main par les membres du CCAS, ont été très appréciées par les convives. Cette journée a été un bon moment de retrouvailles autour d'un bon repas et d'une animation chantante et dansante. Après la longue pause due à la crise sanitaire qui nous a empêchés de nous retrouver l'année dernière, ce moment de partage et d'échange fut fortement apprécié par tous.

Récapitulatif des aides proposées par notre commune « Coup de pouce aux vacances »

Âge limite 18 ans, attribué par enfant, selon le quotient familial.

Tarifs du 1er janvier au 31 décembre 2022 :

Centre aéré sans hébergement	Quotient inférieur à 900€ : 4€ / jour Dans la limite de 25 jours/an consécutifs ou non
Avec hébergement : colonie, camps	Quotient inférieur à 900€ : 8€/nuitée Dans la limite de 10 nuitées/an consécutives ou non
Voyage scolaire, linguistique, classe découverte (aide accordée par cycle : primaire, collège et Lycée)	Quotient inférieur à 900€ : participation à hauteur de 35% du montant total du séjour

Vous pensez pouvoir bénéficier du « Coup de pouce aux vacances », contactez le secrétariat de mairie au 04 74 51 70 52 ou par mail à mairie@nivigne-et-suran.fr Toutes les informations données pour la constitution du dossier resteront confidentielles.

Virginie Meuzy

Installation antenne relais 4G

Dans le cadre du nouvel accord national New Deal Mobile, et plus particulièrement du dispositif de couverture ciblée, les services de l'Etat et du Département ont proposé des zones à couvrir en 4G.

La commune de Nivigne et Suran fait partie d'un secteur retenu dans l'arrêté du 17 décembre 2020, en vue de l'amélioration de la couverture mobile, particulièrement sur le secteur nord de notre commune, entre Lasserra et Chavuissiat le Grand.

Bouygues Télécom a été désigné pour construire une infrastructure unique partagée avec trois autres opérateurs : Orange, SFR et Free.

Le maître d'œuvre (Bouygues) s'est rapproché de la municipalité pour rechercher des terrains communaux dans le secteur concerné.

La seule parcelle communale répondant aux contraintes d'accès, de points à couvrir, de topographie et de raccordement au réseau électrique, se situe au niveau des points d'apport volontaire (PAV) à Lasserra (parcelle 49 « le Clos More »).

La mise en place du pylône par l'opérateur doit se faire dans un délai de 24 mois maximum à compter du 1er janvier. L'antenne émettra pour le compte de tous les opérateurs et permettra de résoudre les difficultés de connexion rencontrées par les habitants du secteur.

Après vérification de l'étude de faisabilité du projet, le conseil municipal a délibéré en juillet et autorisé la signature de la convention pour la réalisation de celui-ci.

Conformément à la loi Abeille de février 2015, le dossier d'informations complet destiné aux habitants concernant l'implantation de l'antenne relais sur Lasserra, a été reçu en mairie mi-août.

L'information a été mise en ligne sur le site de la commune et affichée dans les hameaux de Germagnat, Lasserra et Chavuissiat le Grand, afin que les habitants puissent consulter ces documents aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Corinne Bernigaud

Commission développement durable

Mon Village Bouge : un bilan positif malgré les perturbations et un nouvel élan

Depuis septembre 2020, Nivigne et Suran fait partie du réseau « Mon Village Bouge », piloté par les associations « AutoBus » et « Bourg Nature Environnement ».
Bénéficiant de l'expertise des animateurs du réseau et des retours d'expériences des autres communes associées, l'objectif principal de la commission développement durable de Nivigne et Suran était de mettre en place des outils pour inciter à la pratique du covoiturage.

Les conditions sanitaires ont fortement perturbé l'activité de « Mon Village Bouge ». Dans ce contexte, la réflexion sur le covoiturage à Nivigne et Suran a été mise entre parenthèses en attendant un nouvel élan.
Les rencontres inter-villages dans le cadre de « Mon Village Bouge » ont néanmoins permis d'organiser un évènement festif de sensibilisation aux mobilités douces. Menée en association avec la commune de Simandre et la Fabrique du Revermont, la journée « Prends ton pied » s'est déroulée le 3 juillet 2021 autour de la salle des fêtes de Simandre.
De nombreux intervenants ont tenu leurs stands pour échanger avec le public sur les enjeux liés à la mobilité.
La journée s'est terminée par un spectacle de cirque à vélo proposé par la compagnie Ziganime.

En septembre 2021, « Mon Village Bouge » s'est réuni une dernière fois dans sa configuration initiale pour faire le bilan de cette première phase et imaginer la suite. Satisfaits de la dynamique impulsée par le réseau, les communes membres ont souhaité poursuivre l'expérience, mais sous une forme différente.
Les travaux de « Mon Village Bouge » vont désormais se mener sur plusieurs axes :
- des rencontres thématiques ponctuelles (partage des rues, covoiturage, transport à la demande...),
- des projets d'itinéraires de covoiturage ou cyclables,
- des conférences, des visites et des comptes-rendus d'expériences.

La commune de Nivigne et Suran sera représentée au sein de « Mon Village Bouge » par un binôme constitué d'un membre du conseil municipal et d'un citoyen non élu. Toute personne intéressée pour participer aux projets proposés par « Mon Village Bouge » peut se faire connaître auprès de Corinne Bernigaud, adjointe en charge de la commission développement durable.

Stéphane Moreau
pour la commission développement durable

Opération village propre

Organisée conjointement par le comité de fleurissement, l'école et la commission développement durable, cette opération s'est déroulée les 4 et 5 juin 2021.
Les élèves de l'école de Nivigne et Suran, les enseignants, et des bénévoles ont nettoyé le centre de Chavannes le vendredi après midi, ils ont ensuite été guidés pour le tri par 2 animateurs de Grand Bourg Agglomération.
Le samedi matin, une vingtaine d'habitants de 7 à 88 ans ont participé à l'opération. Sur ces 2 jours, ce sont 60 kgs de déchets qui ont été collectés de Germagnat à Dhuys, en passant par Chavuissiat le Grand, Chavannes, le Clapay.

Corinne Bernigaud

Urbanisme : le service SVE (Saisine par Voie Électronique)

A partir du 1er janvier 2022, tout usager a la possibilité de déposer par voie électronique les demandes d'urbanisme :
- CUa : Certificats d'urbanisme informatifs
- CUb : Certificats d'urbanisme opérationnels
- DP : Déclarations préalables
- PC : Permis de construire
- PA : Permis d'aménager
- PD : Permis de démolir

Il s'agit d'un portail dédié en lien avec les services d'instruction des demandes d'urbanisme et seule cette adresse doit être utilisée :

https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001095/

Le dépôt des dossiers papier reste toujours possible aux heures et jours d'ouverture de la mairie au public.

Comité consultatif Culture, Patrimoine et Périscolaire

Culture

La nouvelle commission Culture a enfin pu, de nouveau, proposer des événements cette année.

Ainsi, le spectacle « Vieille Moi Jamais » de la Dieselle Compagnie, reporté plusieurs fois, a été présenté le 18 juin à la salle polyvalente de Chavannes. Grâce à l'association Neuf Heures moins le Quart, au CCAS et à la commission Culture, nous avons pu partager un moment rempli d'émotion et d'humour avec trois femmes âgées de quarante-neuf à quatre-vingts ans, qui oscillent entre l'acceptation et le refus de vieillir.
Le 12 juin, nous avons accueilli avec plaisir le spectacle Gaïa du Camion à histoires, dans le cadre des Petites Scènes Vertes du théâtre de Bourg en Bresse.
Le 10 juillet, dans le cadre des Germagnales, le groupe Santiano a animé la fête du village de Germagnat.
Le 16 juillet, les vendredis du Revermont ont débuté leur saison dans la salle polyvalente de Chavannes avec le Trio Colibri pour une surprenante rencontre de la kora : Le son BrazilAfrica. Parmi les 340 espèces de colibris, ces trois musiciens sont vraiment particuliers. Ces colibris, une fois réunis, rendent les choses possibles et transforment ainsi un petit oiseau si routinier en grand migrateur entre l'Afrique et le Brésil.

Pour la saison 2021-2022, la commission Culture s'est associée au groupe animation de la Médiathèque pour créer un programme culturel commun.
N'hésitez pas à venir chercher le programme à la médiathèque.

Après une reprise des animations le 3 juillet avec l'action Premières Pages, où le livre « Poule Bleue », offert par le département, a été remis aux enfants nés en 2019 et 2020, la médiathèque relance les heures du conte pour les enfants pour Halloween et à Noël, et propose deux expositions cet hiver. La première « Vieille Moi Jamais », en lien avec le spectacle du même nom, a pu être visible du 9 octobre au 3 novembre, avec une présentation du projet par les comédiennes de la Dieselle Compagnie. En janvier, nous accueillerons l'exposition « Artisans en Revermont » du Photo Club Suranais.

Le programme pour la période de février à juillet est en cours, nous vous le présenterons très prochainement.

Enfin, La commission Culture lance « Et si on sortait ensemble ».
Le but : partager des sorties choisies (théâtre, cinéma, musée, spectacle…) et s'y rendre ensemble en co-voiturage.

Le théâtre de Bourg-en-Bresse sera l'un de nos partenaires et nous proposera des tarifs réduits.
Une présentation de ce dispositif et de la saison du théâtre (de février à juillet 2022) a eu lieu le 18 novembre à la salle de la Halle.
D'autres possibilités de sorties sont à l'étude, nous attendons également vos idées et vos propositions.

N'hésitez pas à nous contacter par mail :
culture@nivigne-et-suran.fr

Patrimoine

La commission a présenté l'avancée de son travail sur l'inventaire du patrimoine de la commune lors des Journées du Patrimoine, le 19 septembre.

Deux films ont été réalisés pour l'occasion, un sur le patrimoine de Germagnat et un sur le patrimoine de Chavannes.
Nous aimerions pouvoir mettre ces vidéos en ligne, sur le site de la commune, lorsque celui-ci sera remis à jour.

Il reste à la commission à mettre en forme l'inventaire, en format papier, destiné principalement aux archives de la commune, et en format numérique consultable sur le site de la commune.

Lors de cette journée du 19 septembre, nous avons également pu profiter de visites guidées des deux églises de la commune qui étaient ouvertes au public pour l'occasion.

Les croix de chemin

Les deux croix du Combillon et du Clapay, qui avaient dû être enlevées à cause de leur vétusté, ont été remplacées en octobre.
La commission avait fait le choix de croix en pierre et a fait appel à un tailleur de pierre du Jura.
La croix du Raisonnier à Germagnat, dont le socle commençait à s'affaisser, a également été restaurée.
Nous avons eu plusieurs retours positifs d'habitants ce qui enrichit notre satisfaction d'avoir enfin mené au bout ce projet.
L'association de sauvegarde du patrimoine et des sites religieux de Simandre-sur-Suran et Nivigne et Suran a contribué à ce chantier à hauteur de 5000€ pour une dépense totale de 7916€, et nous les remercions vivement pour leur action.
La commission se réunira début 2022 pour définir et programmer les autres travaux à réaliser.

Périscolaire

Pour cette rentrée 2021, les Temps d'Activités Périscolaires réunissent deux groupes d'enfants le mardi de 16h30 à 17h30.
Les petits continuent la découverte de la couture avec Marie Rivière, et fabriquent chaque semaine des objets en tissus, mousse et boutons, qu'ils sont ravis de rapporter à la maison. Les grands, quant à eux, s'initient au tricot avec les bénévoles de l'association Tricotines Crochetines. La première période a été dédiée à d'Halloween, puis le groupe s'est attelé aux décorations de Noël sur la période novembre-décembre.
Les groupes changeront d'activité après les vacances de février.

BRÈVE

Dans le cadre du plan de relance numérique pour les écoles primaires, la commune équipe notre école d'un nouvel équipement informatique pour un montant de 12 826,80 € subventionné à hauteur de 7 518,00 €.

Chaque classe recevra un ordinateur portable et une souris scan + un vidéoprojecteur interactif pour les classes élémentaires.

Céline Helleringer, Virginie Meuzy

L'école

Comme elle avait commencé, l'année scolaire 2020-2021 s'est poursuivie dans le cadre du protocole sanitaire. En plus des actions quotidiennes telles que le port du masque pour les élèves à partir du CP, le lavage des mains à chaque entrée et sortie des locaux et la limitation du brassage des groupes, nous avons dû adapter certaines de nos activités. Ainsi, le carnaval s'est déroulé sans le défilé dans les rues de la commune, les enfants ont pu tout de même venir déguisés lors de cette journée et partager un goûter servi pour chaque classe dans la cour de l'école.

L'activité piscine a redémarré pour les élèves de CE1 et de CM1 au mois de janvier pour 3 séances puis a dû être interrompue à cause des nouvelles directives sanitaires.
Avec un nouveau confinement avant les vacances de printemps puis un durcissement du protocole sanitaire, la dernière période a été particulièrement difficile à gérer du fait de l'impossibilité de brasser les groupes d'élèves et du manque d'enseignants remplaçants. Les sorties scolaires de fin d'année n'ont pu avoir lieu, et notamment le séjour à Paris qui avait déjà été annulé au printemps 2020.

Pour autant, l'équipe enseignante a tenu à proposer des activités enrichissantes et s'est tournée vers des projets se déroulant à l'école :
- Projet fresque sous le préau avec une artiste peintre pour les CE2-CM1-CM2,
- Projet théâtre avec la Dieselle Compagnie pour les CM1-CM2,
- Projet de la Compagnie Passaros avec des ateliers danse pour les GS-CP et les PS-MS.

Nous remercions vivement le Sou des Écoles qui a financé ces différents projets.

La classe des GS-CP a également bénéficié de l'intervention de la Fondation nature environnement (FNE) avec une sortie au Suran et deux séances en classe.
La commission Environnement de la commune nous a invités à l'opération Village Propre avec un ramassage de déchets autour de l'école et des jeux sur le tri des déchets.
Enfin, nous avons pu maintenir le Cross de l'école en juin, pour toutes les classes, dans la cour de l'école, avec remise de diplômes ainsi que la fête de l'école, le 2 juillet.

Pour la rentrée de septembre, le protocole était toujours en place. Il a été allégé et est repassé en « niveau 1 » une semaine avant les vacances de la Toussaint pour revenir au « niveau 2 » après celles-ci. Nous restons donc prudents sur les activités et projets que nous programmons mais nous prévoyons : le carnaval en mars sur le thème de la nature, les séances piscine pour les CE1-CE2 à partir de mars, la venue du spectacle des 3 Chardons en avril, le Cross en mai. Pour la troisième année consécutive, nous envisageons d'emmener les élèves de CE1-CE2-CM1 et CM2 à Paris... en espérant pouvoir enfin aller au bout de ce projet.

L'élection des représentants de parents d'élèves a eu lieu le 8 octobre et 6 parents ont été élus cette année pour faire le lien entre l'équipe enseignante, la municipalité et tous les parents d'élèves. Nous les remercions pour leur investissement.

L'équipe enseignante

La vie autrefois

Nous désirons débuter ce petit dossier sur l'histoire et la vie dans notre commune en adressant nos remerciements à :
- **la famille BURTIN** de Dhuys, pour les archives sur la commune qu'elle a laissées au départ de sa maison ;
- **Franck GUY**, agent immobilier, qui a eu le bon réflexe, en découvrant tous ces cartons de documents, de les mettre à la disposition de la commission communication de la commune
- **Gérard BORREL**, qui s'est déplacé pour venir trier, classer, répertorier ces documents.

Ces « documents », comme on les nomme, ce sont les richesses de l'histoire que vous avez peut-être dans votre grenier :
- de vieux recueils administratifs,
- des documents qui rapportent l'histoire,
- des cartes postales anciennes (comme vous pouvez en juger en découvrant un Chavannes et un Germagnat que vous ne connaissez pas),
- des livres (dans les cartons retrouvés, il y avait le Code Napoléon),
- etc.

Certains dossiers vont permettre d'alimenter et de reconstituer les archives de Chavannes, qui, vous le savez, ont été détruites en 1944.
Encore tous nos remerciements aux contributeurs de ce dossier, et si de votre côté vous découvrez de vieux documents, n'hésitez pas à les confier à la mairie, qui pourra les classer, les répertorier, en faire des archives stockées dans un endroit sain, que vos petits-enfants ou arrières petits-enfants seront heureux de consulter.

Chavannes, la Poste et le monument aux morts

L'école de Chavannes avant 1944

Vue d'ensemble de Germagnat

Cet article n'est pas un exposé, bien au contraire, il attend d'être complété par votre mémoire ou par des documents anciens que vous pourriez posséder. Faites-nous part de vos connaissances, afin que nous puissions enrichir le fond de documentations de la commune sur l'histoire de nos villages.
Vous pouvez vous adresser aux signataires de cet article ou à Nadine Pollet, responsable communication de Nivigne et Suran.

Le temps a changé

Le temps a changé, on nous le rabâche à longueur de journée, mais « LES TEMPS » aussi !

Le vivre ensemble de nos villages a, en grande partie, disparu. Ce n'est pas de la nostalgie, mais simplement un constat. Les plus anciens se souviennent des parties de cartes à la veillée ; l'hiver, on se retrouvait pour « grumailler les noix » ; une partie du village se rassemblait lorsque dans une ferme on tuait le cochon ; il y avait le four à pain qui était l'objet d'un regroupement ; le ramassage du lait par le camion de la fruitière et aussi, dans un domaine plus confidentiel, la distillation des fruits autour de l'alambic du syndicat de distillation.

Voilà ce qu'était la vie dans nos villages…
Nous ne parlons pas du moyen-âge, mais du milieu du siècle dernier.

Les fours à pain

Il est difficile de retracer **l'histoire des fours à pain** sur notre commune par manque d'archives ; Il faut savoir que vers l'an 1000, les villages se forment autour d'un seigneur.
Celui-ci, pour garder ses serfs et pour qu'ils puissent vivre, construit des équipements, dont un élément essentiel, le four à pain.

Le « four banal » est né un peu plus tard, lorsque le seigneur obligea les gens à utiliser son four moyennant une redevance : le « ban ». Cette situation durera jusqu'à la Révolution. Après cette période, les fours banaux deviennent la propriété des communes, chaque hameau, chaque habitation peut avoir son four à pain, d'où le nombre. Ces réalisations datent du XIX^{e} siècle

Sur la commune, nous avons répertorié 45 fours à pain. Dans chaque hameau, il y avait plusieurs fours qui servaient à plusieurs familles. Malheureusement, la plupart de ces ouvrages ont été détruits lors de la restauration des bâtiments. Par crainte des incendies, le « four banal » était souvent construit hors des maisons.

Pour la petite histoire, à Germagnat il y avait un four banal en face de la cure. En 1925, devenu pèse-lait, il menaçait ruine. La municipalité le laissa « aux apporteurs de lait » pour une somme modique. Suite à des guerres intestines, il fut démonté et les pierres servirent à construire le pèse-lait qui se trouve au niveau de la deuxième fontaine dans le village.
Il reste à ce jour sur notre commune environ une dizaine de fours sur des propriétés privées et souvent utilisés pour des fêtes de famille ou fêtes de quartier.

Nous remercions les propriétaires qui nous ont permis de prendre des photos de leurs fours et de les publier dans ce bulletin.

L'alambic

Concernant **l'alambic**, le problème est différent car il s'agissait d'un droit qui était accordé par l'administration à un certain nombre de personnes.

L'alambic par lui-même est un instrument très ancien, pas forcément sous la forme actuelle.
Au moyen-âge, on utilisait un linge mouillé pour condenser les vapeurs dans un chapiteau.
Au XIIIe siècle, les chimistes se sont « emparés du dossier » pour le faire évoluer, l'opération consistant à prendre l'alcool des fruits et le transformer en « eau de vie ».
Au XVIe et XVIIe siècle, des industriels mettent en place le « serpentin » qui, baigné dans un cylindre rempli d'eau, permet de refroidir les vapeurs. Le progrès décisif est dû, aux abords du XIXe siècle, à la découverte du fait que les vapeurs elles-mêmes pouvaient porter le liquide à ébullition.

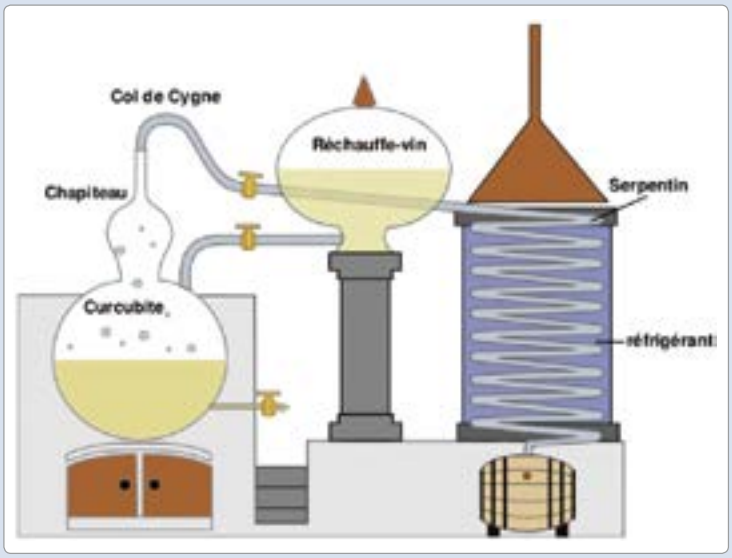

L'alambic est composé de quatre parties :
- le **corps** ou la **chaudière** dans laquelle se trouvent les liquides à distiller : il est chauffé directement sur un foyer ou sert de bain marie ;
- le **chapiteau** recouvre la chaudière et est muni d'un tube conique dans lequel les vapeurs vont s'élever ;
- le **col de cygne** ou **serpentin**, tube en spirale qui amène les vapeurs dans le condenseur ;
- le **condenseur** ou **réfrigérant** où de l'eau circule pour refroidir et condenser les vapeurs.

Ci-dessous, les statuts de distillation du syndicat de Germagnat déposés en **1938** :

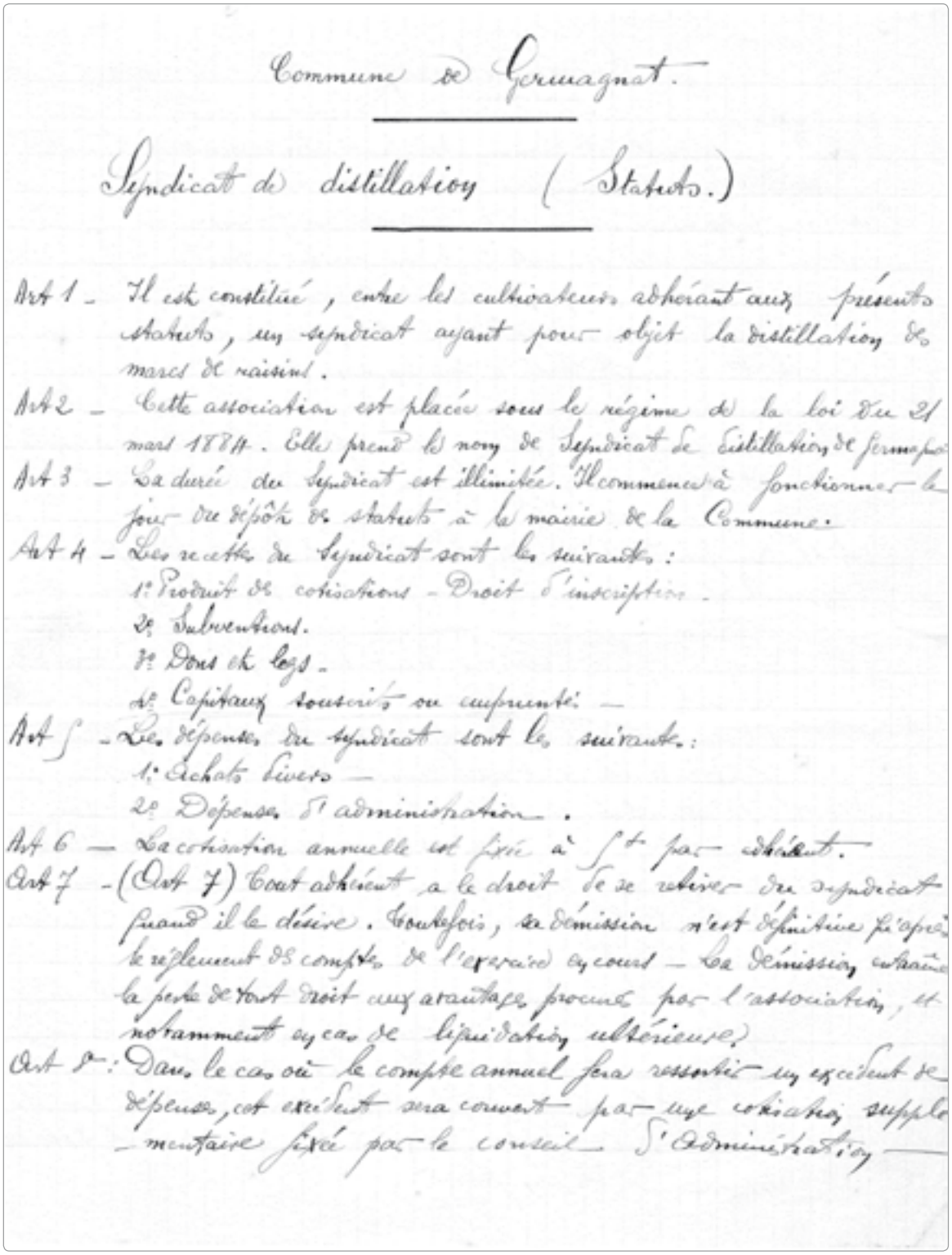

Commune de Germagnat.

Syndicat de distillation (Statuts.)

Art 1 – Il est constitué, entre les cultivateurs adhérant aux présents statuts, un syndicat ayant pour objet la distillation de marcs de raisins.

Art 2 – Cette association est placée sous le régime de la loi du 21 mars 1884. Elle prend le nom de Syndicat de distillation de Germagnat

Art 3 – La durée du syndicat est illimitée. Il commencera à fonctionner le jour du dépôt de statuts à la mairie de la Commune.

Art 4 – Les recettes du syndicat sont les suivantes :
1° Produit de cotisations – Droit d'inscription –
2° Subventions.
3° Dons et legs.
4° Capitaux souscrits ou empruntés –

Art 5 – Les dépenses du syndicat sont les suivantes :
1° Achats divers –
2° Dépenses d'administration.

Art 6 – La cotisation annuelle est fixée à 5 fr par adhérent.

Art 7 – (Art 7) Tout adhérent a le droit de se retirer du syndicat quand il le désire. Toutefois, sa démission n'est définitive qu'après le règlement des comptes de l'exercice en cours – La démission entraîne la perte de tout droit aux avantages procurés par l'association, et notamment en cas de liquidation ultérieure.

Art 8 : Dans le cas où le compte annuel fera ressortir un excédent de dépenses, cet excédent sera couvert par une cotisation supplémentaire fixée par le conseil d'Administration –

René Borrel,
Max Varéon,
Dominique Perret

Le train : de la traction animale à la locomotive, du transport de marchandises à celui de voyageurs, un élément central du développement local

Les prémices

L'histoire des voies ferrées commence en Angleterre en 1802. En France, la première voie ferrée sera mise en service en 1827 : elle est longue de 21 km et sert à transporter le charbon des mines de Saint-Étienne vers la Loire (le fleuve). À l'époque, les premiers trains sont tirés par des chevaux, puis viendront les premières machines à vapeur ; cela se passe en particulier dans les régions de Lyon et de Saint-Etienne (Loire) (1) :

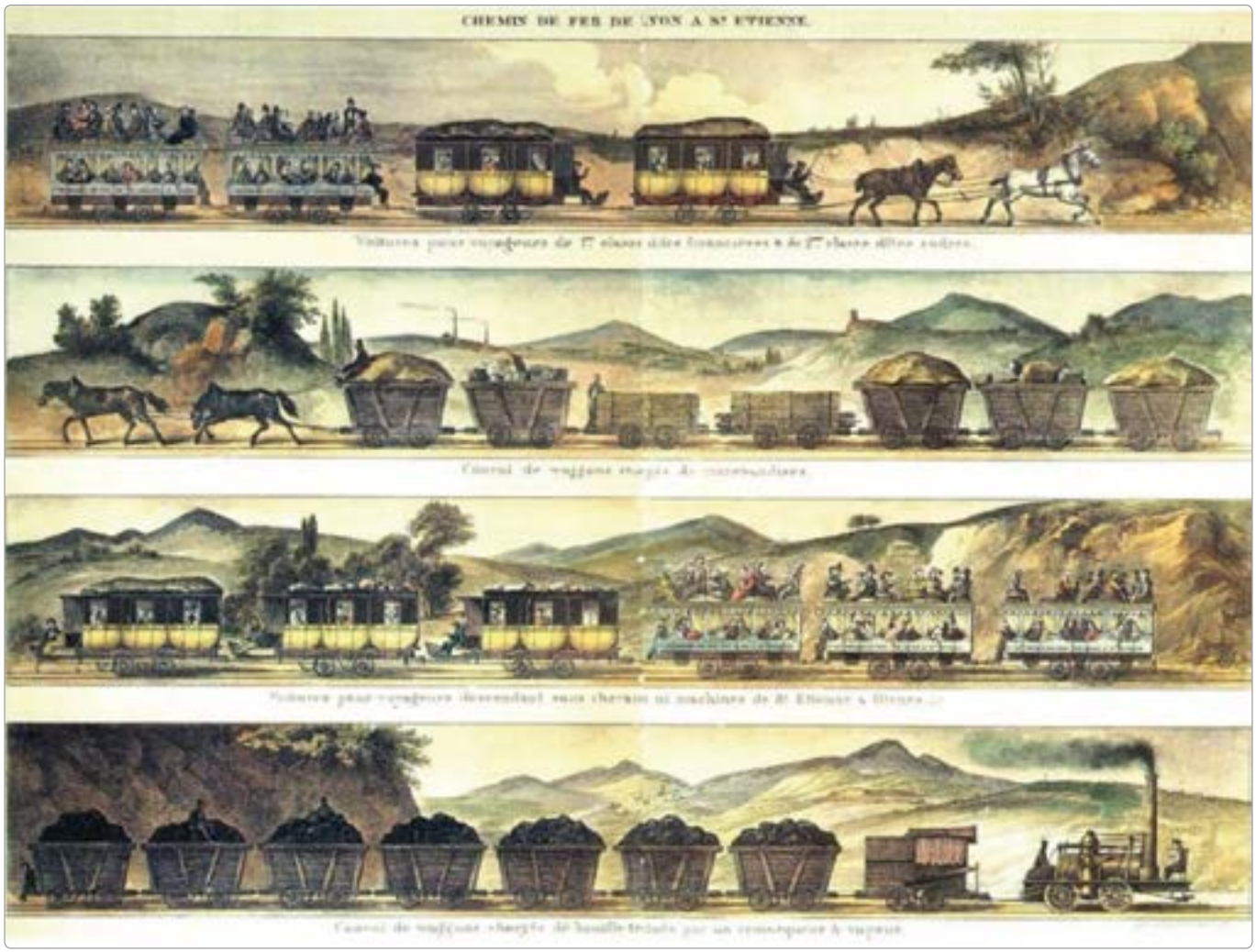

Il faudra attendre **1837** pour qu'ait lieu l'inauguration de la première ligne de chemin de fer **à l'usage de voyageurs**.

Une voie ferrée dans le Revermont

Étonnamment, dans notre département, c'est dans la zone montagneuse du Revermont, où elle était pourtant bien plus difficile et certainement bien plus coûteuse à établir, que la première ligne de chemin de fer du département de l'Ain voit le jour ; comme on le verra, **elle avait devancé celle de la Bresse de plus de trente-sept ans**. Sans doute y était-elle plus indispensable, car, à la différence de cette dernière, cette ligne subsiste toujours et s'est même développée.
L'ouverture d'un premier tronçon eut lieu le 10 mars 1876 : il reliait **Bourg-en-Bresse à Simandre-sur-Suran** via Ceyzériat sur une distance d'environ 22 kilomètres. Il fut ensuite prolongé jusqu'à **La Cluse** par la **Compagnie des Dombes et des Chemins de Fer du Sud-Est** ouverture le 29 mars 1877 (2), ce qui nécessita la réalisation d'ouvrages d'art importants : le percement des tunnels de Simandre et de Cize-Bolozon et, pour le franchissement de l'Ain, la construction du viaduc ferroviaire **et** routier de Cize (ci-contre, avant l'électrification de la ligne).

Dans la vallée du Suran, au nord de Simandre, Chavannes, Pouillat et Montfleur restèrent (et resteront) cependant à l'écart du développement du réseau ferré, en dépit des efforts déployés par les édiles. L'idée même d'un chemin de fer dans la vallée du Suran au nord de Simandre n'a jamais été à l'ordre du jour. Le coût élevé de l'implantation d'une infrastructure ferroviaire en zone de montagne, ne conduisant de surcroît à aucune agglomération importante du département (Germagnat et Pouillat sont dans ce secteur les communes les plus septentrionales du département de l'Ain), restera sans doute un obstacle infranchissable.
C'est donc après la guerre franco-allemande de 1870 que le projet d'une liaison ferroviaire entre Bourg-en-Bresse et l'est du département de l'Ain fut élaboré : ainsi fut établie la ligne dite "des Carpates" passant par Ceyzériat, Villereversure et Simandre.

Photo récente du viaduc de Ramasse, entre Ceyzériat et Villereversure

Elle gagnait ensuite la vallée de l'Ain par un premier tunnel (Simandre), puis traversait la rivière sur un viaduc ferroviaire **et** routier (voir page précédente), gagnait ensuite Nantua par un second tunnel et la gare de Nurieux-Volognat (ci-contre) avant de se diviser pour desservir :
- **au nord** : Oyonnax et Saint-Claude,
- **au sud** : Nantua et Bellegarde.

Chronologie de ces grands travaux d'infrastructure

- **10 mars 1876 :** ouverture de la ligne entre **Bourg-en-Bresse** et **Simandre**.
- **6 juillet 1876 :** ouverture de la ligne entre **Simandre et Cize-Bolozon** après l'achèvement du tunnel et du viaduc de Cize (sur la rivière d'Ain).
- **29 mars 1877 :** prolongement de la ligne de **Cize-Bolozon** à **La Cluse** après l'ouverture d'un second tunnel (Bolozon), permettant de gagner la plaine de **Nurieux** et **la Cluse**.
- **1er avril 1882,** soit cinq ans après le tronçon précédent, prolongement de la ligne entre **La Cluse** et **Bellegarde** où elle rejoint la ligne déjà existante **Lyon-Genève**. Cette ligne, toujours en service aujourd'hui, ne dessert donc la vallée du Suran que sur le très court tronçon séparant les gares de **Villereversure** et de **Simandre**.

Lorsqu'on habitait plus au nord dans la vallée pour prendre le train ou en revenir, on devait donc gagner la gare de Simandre. Il fallait le faire par ses propres moyens ; ainsi des habitants de Chavannes, aujourd'hui très âgés, racontent-ils comment on devait atteler une charrette à cheval (ci-dessous) pour s'y rendre, pour prendre le train ou pour y accueillir des visiteurs.

On aperçoit la ligne de chemin de fer qui longe la rive ouest du lac de Nantua avant de redescendre vers Bellegarde, puis de gagner Genève.

Une voie ferrée dans le Revermont

La "**ligne des Carpates**" est toujours en fonction, reliant **Bourg-en-Bresse** à **Oyonnax** puis à **Saint-Claude** (dans le Jura) au nord de La Cluse, et à **Bellegarde** au sud. La section Bourg-en-Bresse/Bellegarde a été électrifiée et voit aujourd'hui passer les TGV reliant Paris à Genève (ci-contre, sur le viaduc de Cize) ; le tronçon de **Nantua** à **Bellegarde**, abandonné pendant un temps, a été réhabilité à cet effet.

La voie ferrée Bourg-en-Bresse - La Madeleine : 73 km

Dans l'ouest de notre département, en Bresse, ce n'est qu'à la veille de la première guerre mondiale, c'est-à-dire 37 ans après la ligne du Revermont, qu'une première voie ferrée servant au transport des personnes et reliant Bourg-en-Bresse à Treffort est mise en service ; on parlait alors des "tramways de l'Ain". Ce premier tronçon, d'une longueur de 16 km, ouvert en 1913, fut ensuite prolongé vers la Bresse en plusieurs étapes :

- de **Treffort** à **Moulins-des-Ponts**, 16 km, ouverts en 1914, fermés en 1938 ;
- de **Moulins-des-Ponts** à **Montrevel**, 19 km, ouverts en 1914, fermés en 1936 ;
- de **Montrevel** à **La Madeleine** (3), 22 km, ouverts dès 1913, fermés en 1936 ; **soit au total 73 kilomètres de voie ferrée.**

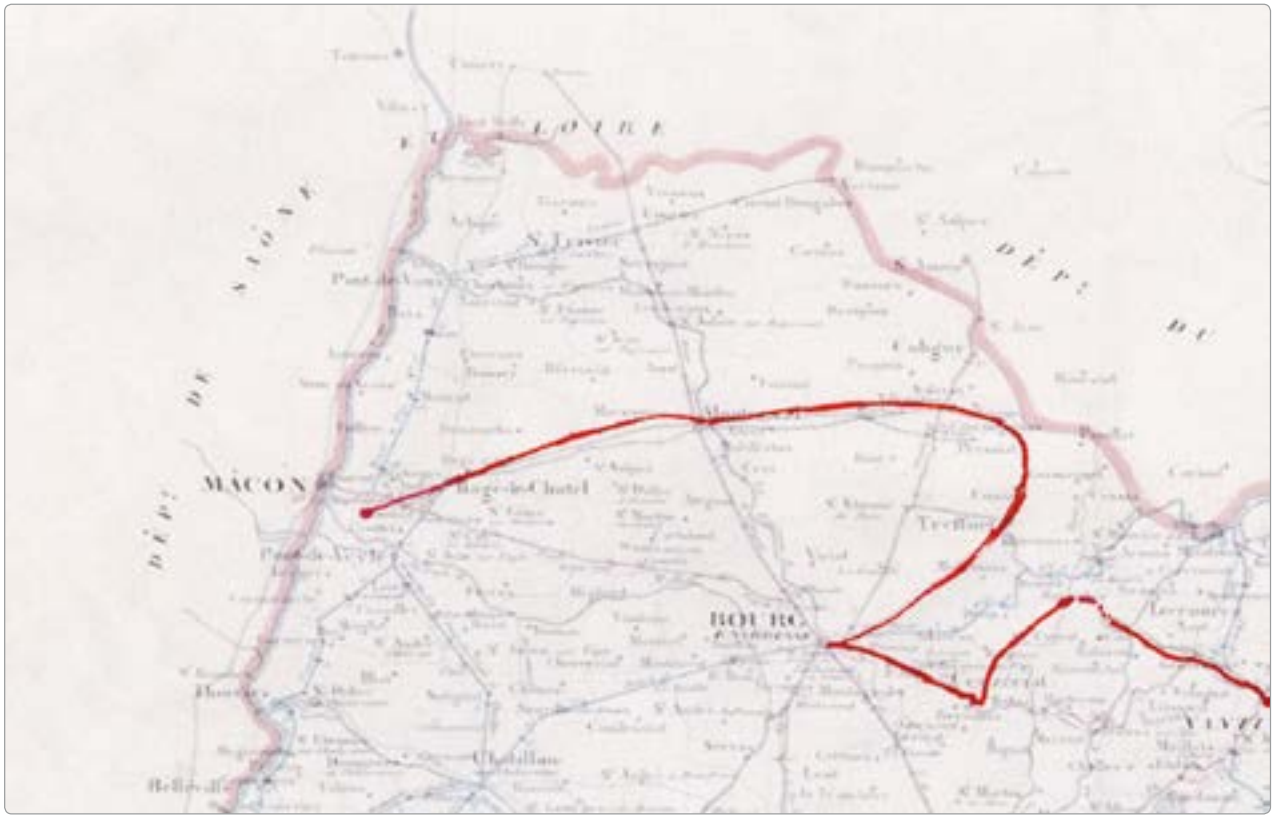

Un train en gare de Bâgé-le-Chatel sur la ligne Bourg-en-Bresse - Treffort - Moulin des Ponts - Montrevel-en-Bresse - La Madeleine, avec son bâtiment « voyageurs », un train et sa locomotive prêts à partir pour desservir les localités les plus importantes de la Bresse (voir carte page précédente).

Le tracé de cette ligne bressane dut donner lieu à d'intenses débats, si l'on en juge par la pétition ci-dessous, lancée en 1899 auprès des maires de la Bresse, accompagnée de l'esquisse de la ligne souhaitée (voir carte page précédente), où l'on peut également voir, à droite, l'amorce de la ligne des "Carpates" se dirigeant vers la vallée de l'Ain.

Projet de lettre adressée au Conseil Général de l'Ain concernant la ligne bressane et contestant son passage par Coligny (on notera au passage que maires et conseillers généraux sont alors tous des hommes. Ainsi d'ailleurs devait-il en être de tous les signataires. La mixité dans les instances territoriales, qui n'était même pas imaginée à l'époque, ne sera à l'ordre du jour que bien plus tard !) :

« Pressiat le 2 mai 1899,
Messieurs les Maires
J'ai l'honneur de vous communiquer la copie de la pétition que nous nous proposons d'adresser à Messieurs les Conseillers Généraux. Je serais très heureux d'apprendre que vous en approuvez le texte et que vous prenez vos dispositions pour recueillir les signatures de tous nos administrés :
Messieurs,
Dans votre session d'Avril, vous avez décidé sur le vu d'une simple pétition que le tracé primitivement fixé pour le tramway de Bourg à la Madeleine serait modifié et dévié par Coligny. Les soussignés viennent protester contre cette modification qui, pour l'avantage d'une seule localité, porte préjudice à tout le reste du réseau et plus notamment au canton de Treffort.
Pourquoi, en effet, alors que la ville de Coligny a déjà son chemin de fer (4), imposer à notre ligne un long détour par cette ville ? Le faire ainsi que vous l'avez décidé, Messieurs, c'est allonger notre parcours, nous causer une perte de temps, augmenter pour tous le prix des transports.
Mais surtout c'est anéantir le commerce que nous avons les uns avec les autres, c'est anéantir les relations d'affaires entre la région de Marboz et le canton de Treffort, c'est détourner le commerce et les affaires au profit de Coligny.
Certes, nous n'avons jamais songé à empêcher qu'on augmente encore pour Coligny les facilités de communication. Mais que ce ne soit pas à notre détriment.
Vous donnez à cette ville accès sur cette ligne de tramway : mais nous vous demandons de le faire de façon à ne pas sacrifier nos intérêts, à ne pas nous fermer le débouché naturel de nos produits.
Nous habitons, Messieurs, un pays depuis longtemps déshérité, au point de vue des moyens de communication, un pays qui n'a jamais pris sa part des sacrifices considérables que le Conseil général a dû s'imposer pour d'autres régions du département. Nous vous supplions de ne pas saisir le moment où nous recevons enfin satisfaction pour porter un coup fatal à notre petit commerce, à nos transactions déjà si peu importantes
Veuillez agréer Messieurs, etc. » (5)

On le voit, les enjeux étaient avant tout économiques et concernaient d'abord Treffort et ses échanges avec la partie bressane du canton, dont toute la partie orientale est située dans le Revermont et s'étend jusqu'à la vallée de l'Ain... Le point de vue des intéressés était donc alors très "local" !
La desserte ferroviaire de la Bresse n'aura cependant duré qu'un temps : établie à la veille de la première guerre mondiale, elle aura disparu avant le début de la deuxième.

Une voie ferrée dans le Revermont

À Chavannes et en amont dans la vallée du Suran, les habitants durent encore longtemps se contenter d'une **liaison par autobus** : elle reliait **Saint-Julien** (dans le département du Jura) à **Bourg-en-Bresse** via Montfleur, Chavannes, Dhuys, Montmerle, le col de France et Jasseron, et ce, **seulement les jours de marché à Bourg** (ci-dessous), soit le mercredi et le samedi (6).

Cette ligne d'autocars subsistera plusieurs années après la seconde guerre mondiale. Elle s'éteignit lorsque les liens entre Bourg-en-Bresse et la vallée du Suran s'intensifièrent, notamment en terme de transport scolaire (lorsque la scolarité obligatoire s'étendit bien au-delà de 14 ans), mais aussi lorsque les emplois se développèrent dans le bassin de Bourg-en-Bresse. La plupart des foyers disposeront alors d'une automobile leur permettant de ne plus dépendre des horaires de l'autobus, qui finit par disparaître.

C'est alors le transport scolaire qui prit la relève pour acheminer les collégiens à Ceyzériat et les lycéens à Bourg-en-Bresse. Mais si aujourd'hui tous les jeunes sont concernés, il faut se souvenir que, jusque dans les années 1950, en zone rurale, seule une minorité d'entre eux poursuivait des études secondaires ; le **Certificat d'Études Primaires**, préparé dans les écoles primaires (à l'époque : Chavannes, mais aussi Chavuissiat le Grand et Germagnat où se trouvaient deux écoles à classe unique), passé à l'âge de quatorze ans, était pour la plupart l'objectif et le terme de leur scolarité et le seuil de leur entrée dans la vie active (sinon adulte…). À la campagne, c'était le plus souvent dans la ferme paternelle ; en zone urbaine, c'était l'apprentissage. Quant à ceux qui poursuivaient des études secondaires et qui n'habitaient pas Bourg-en-Bresse, ils devaient y être internes (on disait alors « pensionnaires ») et ne rentraient chez eux (au mieux) que le week-end !

Jean-Marc Braemer

Les lecteurs qui s'intéressent à l'histoire du chemin de fer pourront lire :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Compagnie_du_chemin_de_fer_de_Saint-Etienne (dans la Loire).

---

1 - Saint-Etienne devient, au tout début du XIXe siècle, le bassin houiller le plus important de France. L'ingénieur Beaunier proposa la construction d'un « chemin de fer » entre Saint-Etienne et Andrézieux, petite commune des bords de Loire, pour faciliter l'évacuation du charbon vers la région parisienne. La ligne, longue d'environ 20 km, fut ouverte en 1827. À Andrézieux, le charbon était embarqué sur des bateaux à fond plat : les « rambertes ». La première ligne de chemin de fer de France était lancée (internet).

2 - https://www.montreal-lacluse.fr/le-chemin-de-fer-du-19-siecle-a-nos-jours/

3 - Qu'on pourra localiser sur une carte IGN ou Michelin, au sud de St-Laurent, sur la rive gauche de la Saône, face à Mâcon.

4 - Probablement la ligne Lyon - Bourg-en-Bresse - Lons-le-Saunier dans le Jura, qui a été concédée à la Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Lyon par une convention signée le 20 avril 1854 entre le ministre des Travaux publics (du second Empire) et la compagnie, convention approuvée le même jour par un décret impérial.

5 - Ce texte m'a été transmis par Françoise Ravichon de Lasserra-Toulongeon.

6 - Les plus anciens se souviennent que les jours de marché aux bestiaux à Bourg-en-Bresse, ils y descendaient et en remontaient à pieds avec leurs bêtes (à vendre à l'aller, achetées au retour) : départ à quatre heures du matin, halte de rigueur au bistrot de Montmerle (aujourd'hui fermé), à l'aller, pour le café, comme au retour pour se désaltérer !

L'association de la cantine scolaire

L'association assure le fonctionnement du restaurant scolaire. Elle est composée de parents bénévoles. Les 50 repas journaliers sont réalisés sur place par nos deux cantinières : Dominique et Caroline. Grâce à elles, nos enfants ont la chance de pouvoir déguster des repas cuisinés au jour le jour à partir de produits frais.

Sur l'année scolaire 2020/2021, nous avons organisé trois manifestations : la vente de sapins de Noël début décembre, la vente de bugnes en mars pour l'ouverture de la pêche, et la vente d'objets avec le dessin de nos enfants en fin d'année.

Suite aux différents confinements de ces deux dernières années, nous enregistrons une baisse de la fréquentation annuelle (restaurant fermé), ce qui fragilise notre budget. Pour nous soutenir, nous vous invitons à être présent lors de nos ventes.

N'ayant plus d'enfant scolarisé pour la rentrée 2021/2022, notre président M. Benjamin TISSIER a quitté l'association. Nous le remercions chaleureusement pour son implication, ainsi que les autres membres qui nous ont quittés en cours d'année. Nous espérons compter de nouveaux membres parmi nous afin de rendre cette association pérenne.

Amandine Lassene, présidente

Composition du bureau :

- Présidente : Amandine LASSENE
- Vice-président : Johan LEVRAT
- Trésorière : Céline HELLERINGER
- Trésorière adjointe : Claire VIGNERON
- Secrétaire : Deborah FONTENOY
- Secrétaire adjointe : Sandie CHAMBARD
- ainsi que Corinne THEVENET, Vincent PIGNON, Nelly BOUTIGNY et Marie BELMERE

Manifestations 2022 :

- Samedi 12 mars : vente de bugnes devant les commerces (réservation conseillée)

- Dimanche 11 septembre : la farfouille

Nous vous réservons une surprise dans l'année, restez attentifs !

Association pour l'animation et la sauvegarde des sites religieux de Nivigne et Suran et Simandre-sur-Suran

L'association pour l'animation et la sauvegarde des sites religieux de Nivigne-et-Suran et Simandre-sur-Suran (dite 2A3S) a été créée en 2018 par les bénévoles s'investissant dans l'organisation du repas interparoissial de Simandre-Chavannes qui se tient chaque troisième dimanche de janvier à Simandre à l'occasion de la Saint Antoine, ainsi que dans la confection et la vente de galettes cuites au feu de bois le dernier week-end de juillet.

Les bénéfices sont utilisés pour aider à l'animation, l'entretien et la rénovation du patrimoine religieux des communes de Nivigne et Suran et de Simandre.

C'est ainsi que l'association s'est engagée à participer au financement du remplacement et de la rénovation des croix situées sur le territoire des deux communes dont certaines ont disparu ou sont en mauvais état.

Cette année 2021 une première tranche de travaux a été lancée par la commune de Nivigne-et-Suran avec le remplacement de deux anciennes croix en bois par deux croix en pierre de calcaire dur et blanc (comblanchien) à hauteur du bois du Clapay et à l'intersection des rues de Franche-Comté et de Rosy. Une troisième croix a fait l'objet d'une rénovation au niveau de sa fondation, sur le point haut du chemin du Raisonnier entre Germagnat et Lasserra.

L'association a apporté une sérieuse contribution financière à la commune sous forme d'un don. Elle continuera d'aider la commune pour les prochains projets de rénovation, en fonction de ses moyens.

Un travail du même ordre est en cours sur la commune de Simandre.

L'association est gérée par un conseil d'administration de neuf membres et par un bureau de quatre membres avec deux co-présidents, Jean-Claude CONVERT et Yves MONARD, une secrétaire, Yvette MARTIN et un trésorier, Jean-Michel MAISTRE.

En janvier 2021 le repas interparoissial n'a pas pu se tenir en raison des contraintes sanitaires mais 300 galettes ont pu être confectionnées à Simandre, fin juillet, et toutes vendues.

Pour 2022 l'association espère pouvoir à nouveau organiser le repas de la Saint Antoine. Il est prévu le dimanche 23 janvier à la salle des fêtes de Simandre, et bien sûr les galettes de juillet.

Yves Monard

Les bénévoles de l'association et les élus de Nivigne et Suran et Simandre

Comité d'animation de Chavannes-sur-Suran

Malgré des protocoles sanitaires lourds concernant l'accueil du public et la réalisation de manifestations, l'équipe du comité d'animation de Chavannes-sur-Suran a su répondre présente.
N'ayant pas pu faire la chasse aux œufs, il a été organisé, avec l'accord de la directrice Céline Helleringer, une distribution de sachets de chocolat à tous les enfants de l'école.
Le week-end de la fête du village a lui aussi été remodelé pour l'occasion. Un marché fermier « Picorez dans l'Ain » (initié par la commune) a connu un succès mitigé, pourtant porté en chansons par notre star locale Christelle Lagarde.
Le repas du dimanche dérangé par un orage n'a pas découragé les convives à poursuivre le repas dans la salle polyvalente.

Nous avons, à titre exceptionnel, organisé la buvette du 13 juillet. Les enfants ont pu se régaler avec les barbes à papa qui leur ont été proposées lors des festivités de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice offert par notre commune.
Enfin, la 30e farfouille a pu se tenir et a été un succès. Comme à chaque fois, la motivation, l'énergie et les sourires des bénévoles présents ont été les clefs de la réussite.
Le comité offre la possibilité de location de matériel pour les manifestations pour d'autres associations. Nous tenons à disposition une friteuse, une machine à hot-dog, une machine à barbe à papa, un gaufrier et une crêpière professionnelle ainsi que des verres réutilisables et des barnums pliants (3m x 3m).
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les membres de l'association.

Je tenais à féliciter l'équipe du comité pour son investissement et la remercier, ainsi que toutes les personnes qui participent à nos manifestations.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

David Lagarde, président

Noël 2022 : tenez-vous prêts ! Concours de maisons décorées

Façades, jardins, balcons....
En décembre 2022,
de façon originale et créative à base de matériaux recyclés (palettes, rondins de bois...)
À vos idées !

Manifestations 2022 :

- Vendredi 28 janvier : assemblée générale
- Samedi 16 avril : chasse aux œufs
- Week-end 18 et 19 juin : fête au village
- Dimanche 11 septembre : farfouille
- Dimanche 2 octobre : loto
- Vendredi 23 décembre : fruits de mer

Comité d'animation de Germagnat

« On ne se souvient pas des jours, on ne se souvient que des instants ». Césare Pavese

Alors préférons le verre à moitié plein au verre à moitié vide, et soyons persuadés que des jours meilleurs nous attendent. Merci à tous pour avoir répondu favorablement à nos manifestations qui ont été, grâce à vous, riches en échanges et retrouvailles malgré le contexte pandémique.

Rétrospective Germagnales 2021 :

- Samedi 26 juin : feux de la Saint-Jean
La fête des voisins made in Germagnat, de belles retrouvailles autour du repas partagé. Un feu réconfortant et scintillant chemin du Raisonnier.
- Samedi 10 juillet : fête au Pays
Malgré la pluie qui s'est invitée en soirée et les difficultés logistiques liées à la neutralisation de la salle des fêtes, une belle journée appréciée par l'ensemble des visiteurs pour son ambiance champêtre et bucolique sur le site de la Cure.
Une course en ski mémorable avec le triomphe du team V.I.P.
Merci aux Tricotines et à L'A.R.C.M.A., sans oublier les bénévoles pour leur contribution à la réussite de la fête.

Exit Les Germagnales 2021, vivent les Germagnales 2022

Il est entendu que ce programme reste soumis aux évolutions pandémiques qui préoccupent chacun d'entre nous, et que nous l'adapterons aux directives prescrites au moment de chaque manifestation.

Moment particulier de ces Germagnales qui nous permettra d'organiser les 40 ans de la fête au pays.

- Samedi 19 mars 20h30 : concert du printemps
- Samedi 23 avril 14h00 : après-midi et soirée jeux
- À déterminer : après-midi gaufres
- Samedi 25 juin 19h30 : feux de la Saint-Jean
- Samedi 9 juillet 12h00 : fête au Pays
- Vendredi 18 novembre 19h30 : soirée Beaujolais

Le comité d'animation de Germagnat vous souhaite à tous une très bonne année.

Christian Biondi, président
gribpous@gmail.com

Société de chasse Diane de Nivigne

Pour la saison 2021-2022, l'effectif des adhérents est de 30 sociétaires et 12 invités à l'année.

Nous avons prélevé 66 sangliers et 10 chevreuils.
Le sanglier reste le gibier phare.

Faire le pied le matin de bonne heure afin de rembucher les sangliers, les débusquer l'après-midi, patienter au poste en souhaitant apercevoir le bout d'un groin, traquer dans les ronciers avec les chiens, avoir le plaisir d'entendre les jolis sons d'une menée résonner dans les vallons et collines, et le soir se raconter le contenu de la battue à la cabane entre amis chasseurs : voici un aperçu d'une journée en battue.

Les jours de chasse sont le jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.
Le lieu de la chasse est affiché à la cabane afin que chaque chasseur, promeneur ou randonneur puisse avoir accès aux informations.
De plus, pour les battues, des panneaux sont installés le long des chemins et des routes afin d'avertir automobilistes et autres usagers de la nature.

Encore une fois cette année, des lâchers de faisans ont eu lieu.

De nombreux travaux et entretiens ont été réalisés : la pose des clôtures électriques autour des champs de maïs, l'entretien des lignes de tir, la pose des numéros de poste et de miradors pour renforcer la sécurité, et enfin l'agrainage pour les sangliers afin qu'ils restent le plus loin possible des cultures.

Suite aux événements sanitaires, nous n'organiserons pas de banquet, mais un civet de sanglier sera préparé et livré aux propriétaires de terrain en fin d'année.

Malgré le contexte difficile, nous avons pu organiser notre vente de civier/boudin/terrine en février 2021. Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré et participé à la manifestation, ce qui a permis un très bon déroulement et une très bonne ambiance.

Nous vous invitons à nous retrouver le samedi 26 novembre 2022 pour notre manifestation civier/boudin/terrine à la cabane de chasse.

Une nouvelle recrue, Simon Pollet, jeune chasseur habitant à Nivigne et Suran, passionné de chasse au sanglier, vient rejoindre l'équipe de la Diane de Nivigne. Nous lui souhaitons une bonne saison de chasse.

Michaël Bereiziat, président

Composition du bureau :

- Président : Michaël Bereiziat
- Vice-président : David Danjean
- Trésorier : Thierry Kollefrath
- Secrétaire : Mathieu Varéon
- Membres du bureau : Philippe Giroud, Jean-Paul Guyot, Maxime Pollet, Bastien Oustry et Gérard Prin.

Société de Chasse de Germagnat

La société compte aujourd'hui 37 membres, dont de nombreux jeunes (3 jeunes permis cette année !).
Son pavillon est installé dans le petit hameau de La Chanaz.
Nous pratiquons la chasse au gros : sangliers principalement et chevreuils de septembre à février.
Certains pratiquent également la chasse du gibier à plumes (faisan, bécasse) ou du lièvre selon des périodes définies réglementairement.
Nous chassons les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.
La zone chassée est précisée avant chaque départ, sur un tableau dédié, à l'extérieur du pavillon de chasse afin de faciliter le partage des espaces.
Tout au long de l'année, nous effectuons des « journées » visant à entretenir les zones de chasse et la protection des cultures.
Cette nouvelle saison sera, nous l'espérons, moins austère. Nous allons reprendre nos manifestations (vente de civier/boudin, repas avec les propriétaires) qui avaient, conditions sanitaires obligent, été fortement impactées.
Nous souhaitons à tous une bonne année 2022.

Jacques Vuillard, président

Amicale des sapeurs-pompiers

Constituée de membres actifs du corps des pompiers et d'anciens pompiers, l'Amicale organise des manifestations et regroupe des hommes et des femmes qui, à un moment ou un autre, ont la même passion : celle de servir la population.
L'année 2020, au travers de cette crise sanitaire, ne nous aura pas permis les moments de convivialité que nous connaissions toutes et tous. En effet, les manifestations habituelles ainsi que la traditionnelle fête de la Sainte Barbe ont dû être malheureusement annulées, tout comme la rencontre avec la population lors de notre traditionnelle tournée des calendriers, réduite à sa plus simple expression.
Par ces mots, nous vous remercions encore de tout cœur pour le soutien que vous nous avez témoigné au travers de cette année particulière.
Pour ce qui est de 2021, nous avons eu la joie de vous retrouver lors de notre traditionnelle tournée des calendriers. Celle-ci a pu se dérouler normalement, dans le respect des gestes barrières. Lors de ces instants nous avons eu le plaisir de vous retrouver.
Pour 2022, nos manifestations devraient être reconduites, sous réserve que la situation sanitaire le permette, telle que notre vente de boudin dès janvier et le bal du 13 juillet.
L'ensemble des amicalistes se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Stéphane Charreton, président

Composition du bureau :

- Président : Stéphane CHARRETON
- Secrétaire : Karine OUSTRY
- Trésorier : Michel CHALON

Comité de fleurissement

C'est une équipe d'une quinzaine de personnes qui anime l'association du fleurissement de la commune. Certains travaillent en solo, d'autres se réunissent toutes les semaines en pleine saison et diminuent la fréquence des interventions quand la saison avance. Les membres ont en charge la composition des massifs, les commandes de plants, la plantation, l'entretien, l'arrosage et l'arrachage en fin de saison. L'ambiance y est sympathique et la motivation certaine.

Cette année, en plus d'une météo capricieuse et humide qui a beaucoup endommagé les plantes, nous avons eu des plants volés et des dégradations volontaires sur les massifs et les potées.
Que dire ? Que faire devant de telles incivilités ? Contre les limaces nous avons les granulés, contre l'imbécilité rien n'a encore été trouvé !
L'embellissement du cadre de vie est l'affaire de tous et demande quelques efforts individuels.

Les employés communaux sont très actifs pour la tonte, l'élagage, la propreté des places publiques, mais n'ont pas en charge les propriétés privées.
Les membres du comité de fleurissement font au mieux pour agrémenter certaines zones de passage ou historiques de la commune, mais déplorent que les particuliers ne fassent pas un minimum d'entretien aux alentours proches de leur propriété ; l'arrachage des orties et ronces ne nuit en rien à la biodiversité et met en valeur les massifs.
Qu'on se le dise...

Lors de la saison prochaine, nous allons devoir réétudier notre fonctionnement : nos nombreux appels à bénévoles sont restés vains et l'équipe va se voir amputée de quatre membres très actifs et très compétents : Maryse et Paul Dupupet, Sylviane et Michel Ecuer souhaitent cesser leurs activités au sein de l'association. Qu'ils soient ici remerciés chaleureusement pour leur contribution à l'embellissement de la commune avec une longévité et une assiduité remarquables.
L'équipe, privée de quatre personnes, ne pourra plus fournir les mêmes prestations et va devoir mettre en place une nouvelle organisation.
Des solutions sont à trouver et n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et autres remarques.

Nous vous souhaitons une très belle année 2022 ensoleillée et fleurie.

Claude Borrel, présidente

Gym Villages

La saison 2020/2021 a été à nouveau très particulière. Début septembre, les cours avaient repris suite à une accalmie de ce fichu virus. Seulement 7 cours de yoga ont été dispensés, mais les cours de cardio/fitness n'ont pas repris suite au nouveau confinement. De ce fait, la présidente et son équipe ont pris la décision de rembourser tous les adhérents.

Pour cette saison 2021/2022, les cours ont pu enfin reprendre :
- Les cours de yoga dispensés par Brigitte WELTER pour adultes/ados le mardi de 20h15 à 21h15, salle motricité école de Chavannes-sur-Suran à Nivigne et Suran. Et au vu des protocoles sanitaires en vigueur, nous avons dû modifier le cours du matin : il a lieu le mercredi de 9h45 à 10h45, salle des fêtes de Simandre sur Suran.
- Les cours cardio (danse fitness, step, renforcement musculaire...) dispensés par Gaëlle HILAIRE ont également repris. Les séances adultes/ados ont toujours lieu le jeudi de 20h30 à 21h30, salle des fêtes de Simandre sur Suran.

Côté manifestation, le samedi 9 octobre, notre vente de plats à emporter a eu lieu et elle a remporté un très beau succès. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé.

Je tiens à remercier les municipalités de Nivigne et Suran et Simandre sur Suran pour la mise à disposition des salles pour nos différents cours, ainsi que toute mon équipe, membres du conseil d'administration, animatrices et bénévoles pour leur implication sans faille à la vie de notre association.

Toute l'équipe de Gym Villages vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

Nadine Pollet, présidente

Composition du bureau :

- Présidente : Nadine Pollet
- Trésorière : Catherine Guiliano
- Trésorière adjointe : Clarisse Clerfeuille
- Secrétaire : Sonia Gonnet
- Secrétaire adjointe : Stéphanie Bailleul
- Administratrices : Gaëlle Hilaire, Virginie Meuzy

Manifestation 2022 :

- Samedi 8 octobre : plats à emporter

Sou des écoles

Après deux années compliquées, un retour à la normale approche à grands pas, nos enfants vont enfin pouvoir participer à des sorties et reprendre des activités ludiques.

Pour financer cela, nous allons organiser plusieurs événements : ventes de galettes cuites au feu de bois, tombola, bûches et foie gras de Noël, bourse de puériculture, Beaujolais nouveau etc.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour nous aider lors de ces manifestations, n'hésitez pas à nous informer si cela vous intéresse :
soudesecoles.secretariat@outlook.fr

Même si vous ne venez nous aider qu'une fois, une paire de bras supplémentaire est toujours appréciable, et si vous souhaitez intégrer le bureau pour prendre part aux décisions, c'est encore mieux !

Le voyage scolaire de fin d'année, encore annulé l'année dernière, est reconduit et devrait se réaliser cette année pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2, toujours à destination de la capitale.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, s'impliquent pour cette association : bénévoles, participants aux manifestations, commerçants, artisans, les communes de Nivigne et Suran et Pouillat ainsi que les enseignants.

Brice Chaverot
soudesecoles.secretariat@outlook.fr

Manifestations 2022 :

- 12 février : tombola
- 20 mars : bourse de puériculture
- 21 mai : galettes au feu de bois
- 11 septembre : farfouille
- 29 octobre : galettes au feu de bois
- 19 novembre : Beaujolais nouveau
- 23 et 24 décembre : bûche de Noël

Fresque réalisée par les élèves de CE2, CM1 et CM2.
Les élèves vont poursuivre le projet cette année sur les autres murs du préau.

FCHR - Football Club Haut-Revermont

Après 2 saisons tronquées, amputées par la crise sanitaire qui a mis à mal toutes les différentes associations sportives et culturelles, le club de football Haut Revermont repart pour une nouvelle aventure avec une motivation et un plaisir partagés par tous.
Ce nouvel exercice marque malheureusement un tournant au sein de nos équipes de jeunes : il n'y aura qu'une seule catégorie, les U18 (en entente avec les clubs d'Hautecourt et bords de l'Ain). Par suite du manque d'effectif conséquent dans les équipes de jeunes, aucune de celles-ci n'a pu être inscrite. La vie d'une association n'étant pas une finalité en soi et que rien n'est gravé dans le marbre, nous invitons tous les jeunes parents, amoureux du football et tous ceux qui souhaitent que la jeunesse s'épanouisse dans nos communes, à nous rejoindre afin que cette mésaventure ne soit que temporaire.
L'effectif senior sera encadré cette saison par Valentin Vuillot. Une vingtaine de jeunes joueurs composeront ce groupe qui évoluera en division 5.

Respect et plaisir sont les vertus préconisées afin que l'équipe évolue tout au long de la saison. Pour la plupart, ce n'est qu'un retour aux sources, un grand nombre d'entre eux ont fait leurs débuts au sein de notre club avant de partir sous divers horizons. Nous sommes fiers et heureux de cette situation et tout sera mis en œuvre pour que cela perdure.

Les infrastructures des communes de Villereversure et Nivigne et Suran permettront en alternance d'accueillir les entraînements ainsi que les matchs officiels et amicaux.
À ce titre, nous tenons à remercier les élus de nos quatre communes pour le soutien financier, structurel ou autres qu'ils mettent à notre disposition au quotidien afin que nous puissions répondre à toutes les exigences du football (FFF, Ligue Auvergne Rhône Alpes, district), parents et autres clubs présents sur nos sites tout au long de la saison.
Le bon fonctionnement financier d'une association va de pair avec les manifestations qu'elle organise. À ce titre, chaque saison, des différentes ventes à emporter sont effectuées pour pérenniser les finances du club. Toutes les sommes récoltées sont réinjectées dans l'achat de matériel, paiement des licences et des arbitres, collations et goûters. Nous remercions toutes les personnes qui s'impliquent à nous aider et ce quelle que soit la façon. Merci à vous.
L'ensemble du club, joueurs, dirigeants, parents ont une pensée particulière et affectueuse pour les familles et les proches de nos amis Olivier Bavoux et Alexis Bourguignon, partis beaucoup trop tôt et qui ont écrit pendant de nombreuses années de belles pages au sein du FCHR.
Nous vous souhaitons à toutes et tous que cette nouvelle année soit riche en émotions et pleine de joie, ainsi que nos meilleurs vœux.

L'équipe du FCHR

Manifestations 2022 :

- **29 janvier : paëlla**
- **11 juin : repas de fin de saison**
- **24 juin : assemblée générale**
- **15 octobre : vente de tartes**

Composition du bureau :

- Président : Patrick Morel
- Vice-président : Hervé Colin
- Trésorier : Clément Pernet

Association Tricotine Crochetine

L'année 2021 fut l'année du changement pour l'association Tricotine-Crochetine. Changement de présidente et de vice-présidente suite à la démission de Chantal CHEVALIER qui occupait le poste de présidente. Monique GRAS est promue présidente et Monique BERTRAND vice-présidente.
Avec un début d'année sous le signe du confinement et du couvre-feu, les ateliers tricot-crochet n'ont pu reprendre en présentiel que le 15 mai 2021 tous les quinze jours, le samedi après-midi. Mais depuis le 4 septembre 2021, l'amplitude des ateliers s'est agrandie afin d'accueillir le plus grand nombre. Ils ont désormais lieu toutes les semaines par alternance une fois le vendredi de 20h30 à 22h30 et une fois le samedi de 14h à 17h à la salle des Orchidées.
La motivation des troupes restée entière a permis à l'association de participer à diverses manifestations, pour lesquelles elle fut bien accueillie, nous vous en remercions.

L'année 2021 fut également l'année des premières fois

Première participation au marché artisanal de Chavannes-sur-Suran le 19 juin et première organisation d'un atelier créatif pour enfants à la fête au Pays à Germagnat le 10 juillet. Ces deux manifestations nous ont permis de nous rendre compte que notre présence et notre savoir-faire étaient appréciés. L'argent récolté lors de la vente de nos créations durant ces deux journées servira à l'achat de matériel pour l'association.

Première fois également pour les TAP (temps d'activité périscolaire) où nous avons le plaisir de participer. Chaque élève participant aux TAP a pu créer sa propre décoration d'Halloween d'une part, mais aussi participer à une décoration collective pour Noël que vous pourrez découvrir lors des fêtes de fin d'année sur la place du village.

En octobre, l'association a renouvelé son soutien à l'opération Octobre Rose pour la prévention du cancer du sein, en décorant les hameaux de la commune ainsi que la place du village. Des fleurs en crochets symbolisant un ruban rose fut la nouveauté de l'année.

Noël étant une période importante dans le cœur des petits et grands, nos décorations sur ce thème sont présentes en cette fin d'année 2021 à côté de celles d'autres associations.

Une pelote de laine compte plusieurs mètres de fil, alors n'hésitez pas à venir partager ces mètres avec les Tricotines Crochetines.
Pour cela, un petit appel au 06 89 42 81 20.

L'association Tricotine-Crochetine vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2022.

Marlène Peronnet

MusiKar

MusiKar est une association ayant pour objet de favoriser le développement de la musique ainsi que la pratique artistique dans la vie locale, notamment par la création d'une école de musique.

Cette école de musique entend offrir à toutes les personnes du territoire du Revermont et des communes environnantes une ouverture innovante et originale pour entrer dans la culture musicale.
Afin de créer une dynamique importante, MusiKar a fait le choix de cours collectifs et propose donc des cours de harpe, piano, guitare, batterie, des cours d'initiation musicale pour les plus petits ainsi qu'un atelier de musiques actuelles pour adolescents et adultes. Ces cours sont basés sur les communes de Simandre et de Nivigne et Suran dans nos nouveaux locaux, situés au 5 route des Orchidées.
De plus, pour favoriser l'interaction entre les musiciens, tous les élèves de l'école sont rassemblés autour d'un projet annuel qui mélange les différents niveaux et les différents cours. Ces dernières années, les élèves ont pu travailler aux côtés du collectif Ishtar, de Petrek, de Jean-Pierre Goudard et son gamelan, et dernièrement à la découverte des musiques folk américaines.

Nouveauté cette année : les cours de **théâtre** pour enfants et adolescents, dispensés par Aurélie Girodon, rejoignent l'association MusiKar.
Une présentation publique mettra en scène musiciens et comédiens en juin 2022.

MusiKar, c'est aussi l'organisation de s**tages et de scènes ouvertes** tout au long de l'année.
Le premier stage de chant aux côtés d'Hélène Peronnet s'est déroulé les samedis 13 novembre, 27 novembre et 11 décembre 2021, de 13h30 à 18h30 à l'école de Nivigne et Suran.
Des **stages de chant parents-enfants** seront également organisés.

Notre première scène ouverte a eu lieu le samedi 11 décembre 2021, à la suite de notre AG, à la salle des fêtes de Nivigne et Suran.
Ces soirées conviviales, ouvertes à tous, sont toujours très appréciées, par le public comme par les musiciens !
Enfin, MusiKar tient à remercier les communes de Simandre, Nivigne et Suran, Cize pour leur prêt de salles et leur subvention, ainsi que Grand Bourg Agglomération pour son appui financier.

Vous pouvez nous rejoindre en apportant votre savoir-faire à l'association à la mesure de votre temps, en participant par exemple à la commission « scène ouverte » : réservation des salles communales, organisation de la buvette, accueil du public, des musiciens...ou à la commission « communication » : préparation et impression des affiches pour chaque événement (3 scènes ouvertes à annoncer dans l'année, journée portes ouvertes et inscriptions, stages...).

L'équipe de Musikar

Plus d'infos sur : wwww.musikar.fr
Contact : asso.musikar@gmail.com

Association de théâtre « Neuf Heures Moins le Quart »

Cette année, l'association de Théâtre Neuf heures Moins le Quart a proposé des ateliers encadrés par Aurélie Girodon, comédienne professionnelle, à 5 enfants en primaire et 8 collégiens.
Le Covid a généré une période d'interruption mais en partie récupérée.
La thématique de l'année était la vieillesse.
Les primaires ont joué différents rôles de personnes âgées.
Les ados ont adapté le texte des « Neuf Petites Filles » de Sandrine Roche. Ils ont aussi écrit leur propre texte sur leur vision du monde adulte, et de « vieillir et après... ».
Les enfants ont donné deux représentations drôles et touchantes dans la salle des fêtes de Chavannes :
- le vendredi 2 juillet 2021, pour les primaires de l'école, dans le cadre de la fête de l'école.
- le samedi 3 juillet 2021 pour tout public.
Le 18 juin 2021, l'association a aussi organisé la représentation du spectacle « Vieille Moi Jamais » de la Dieselle Compagnie, avec le soutien de la commune de Nivigne et Suran.
Une pièce avec 3 femmes âgées de 49 à 80 ans (dont Aurélie Girodon), qui oscillent entre l'acceptation et le refus de vieillir, et qui nous montrent avec humour et dérision, comment elles font pour « bien vieillir ».
Le public a été conquis et ému par ces trois comédiennes ; une belle réussite, dans un contexte de reprise du spectacle vivant !

Pour une question d'organisation et de soutien entre associations, l'association Neuf heures Moins le Quart a été dissoute lors d'une Assemblée Générale extraordinaire le 17 septembre 2021, afin de rejoindre l'association musicale Musikar basée à Nivigne et Suran.
Aurélie Girodon continuera d'animer les ateliers théâtre.

Céline Moreau

A.R.C.M.A.

L'ARCMA **(Association Revermontoise de Conservation des Mécaniques Anciennes)** a élu domicile à Nivigne et Suran l'année dernière. L'ARCMA a été bien reçue par la municipalité et les habitants de Nivigne et Suran.

D'importants travaux d'aménagements des locaux ont été conduits cette année par les 40 membres de l'association : préparation de l'atelier, déménagement des machines-outils, rangement des stocks, réfection électrique, chauffage. Ces travaux sont en voie d'achèvement et les tâches habituelles de l'association, la sauvegarde et la restauration des vieilles mécaniques vont pourvoir reprendre.

Les travaux de restauration de plusieurs véhicules vont reprendre : un tracteur « Micromax » fabriqué à Bourg en Bresse dans les années 50, une voiture électrique « MORS » de 1942, et bien d'autres encore.

Tous les mercredis soirs, les membres se retrouvent au local pour la réalisation de ces travaux. À cette occasion, nous accueillons les visiteurs qui souhaitent mieux connaitre l'association et son patrimoine mécanique. Par ailleurs, plusieurs nouveaux adhérents, habitants de Nivigne et Suran, sont venus grossir les rangs de l'association.

Cette année 2021 a été largement perturbée par la Covid 19, ce qui nous a contraints à annuler deux évènements, la « Fête de la Mob » d'une part et la « Bourse-expo » d'autre part.

Durant cette année 2021, l'ARCMA a participé à plusieurs évènements sur la commune de Nivigne et Suran :
- le marché de producteurs à Chavannes le 19 juin,
- la fête de Germagnat le 10 juillet,
- une sortie « mobylette » avec visite du local le 24 octobre.

En 2022, l'ARCMA organisera sa « Bourse-expo » le 1er mai, à Drom, sur le thème des « moteurs à refroidissement par air ».

L'équipe de l'ARCMA

Don du sang

Notre association a pour but de sensibiliser la population au don du sang. Pour ce faire, elle organise et améliore les collectes. Elle se rend dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes.
2020 comme 2021 ont été deux années particulières… Par peur du COVID, certains donneurs ont hésité à se rendre aux collectes, bien qu'au niveau « prélèvement », toutes les précautions aient été prises.
Pour éviter toute attente, l'E.F.S., par le biais d'internet ou téléphone, a créé le « Résadon » qui permet de prendre rendez-vous avant de se présenter.
Dans la vallée du Suran, les dons ont globalement été les mêmes que les années précédentes, entre 45 et 60 donneurs dans chaque commune, et nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux donneurs, comme ce fut le cas pendant le confinement.
Pour la deuxième année consécutive, la randonnée a été annulée, mais cette fois pour cause de météo. À l'avenir, peut-être la programmer sur septembre…
Pour les mêmes raisons, les interventions dans les écoles n'ont pu avoir lieu. Nous envisageons de les reconduire en juin 2022, dans les 4 communes, Hautecourt-Romanèche, Villereversure, Simandre sur Suran, Nivigne et Suran, éventuellement Drom. Cette rencontre sensibilise les enfants au don du sang, ce qui leurs permet, par effet rebond, de créer un dialogue avec leurs parents.
Donner son sang, c'est FACILE ! Il suffit d'être âgé de 18 ans, de se rendre à une collecte, d'avoir devant soi environ 1 heure de disponible, et cela jusqu'à la veille des 71 ans. **Rappelez-vous, l'or rouge qui coule dans vos veines est un bien qui n'a pas de prix… et rien qu'en France, 1000 poches de sang sont nécessaires par jour.**

**Grâce à votre don,
vous pouvez tout simplement sauver des vies.
Alors… DONNEZ !**

Françoise Millet, présidente

Dates à retenir pour 2022 :

- L'Assemblée Générale à Villereversure le 11 février 2022 à 19h à la salle des associations, Saint Alban

Collectes :

- Simandre sur Suran : le **jeudi 10 février 2022** – 15h30 à 19h
- Hautecourt : le **jeudi 28 avril 2022** – 15h30 à 19h
- Villereversure : le **jeudi 21 juillet 2022** – 15h30 à 19h
- Nivigne et Suran : le **jeudi 3 novembre 2022** – 15h30 à 19h

ADMR des Deux Vallées

L'année qui vient de s'écouler a été encore bien perturbée par la gestion de la crise sanitaire due à la pandémie du Covid19. Entre le confinement et le couvre-feu, nous avons dû nous adapter afin de poursuivre du mieux possible la continuité de notre mission auprès de nos bénéficiaires. Le personnel administratif s'est organisé en alternant présentiel et télétravail.
Par contre, nous n'avons pas pu réunir nos salariées mensuellement alors que ce moment de rencontre est essentiel pour elles afin d'échanger sur les problématiques rencontrées.

Nos bénéficiaires ont été également privés d'après-midi de convivialité, et pour beaucoup l'isolement a été ressenti encore plus durement.
Avec le bénéfice de la vaccination, nous reprenons petit à petit nos différents dossiers pour les faire avancer et les exposer plus précisément l'an prochain, comme l'« avenant 43 », relatif à la revalorisation de la rémunération des emplois et rémunérations des aides à domicile par la refonte complète de la grille conventionnelle, est appliqué depuis le 1er octobre 2021. Il vise à rendre plus attractifs les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile en les adaptant à l'évolution de nos activités et en facilitant les parcours professionnels. Cette avancée couronne plusieurs années de travail avec l'ensemble des partenaires sociaux.
Espérons que cette reconnaissance tant attendue pour ces professions qui demandent de nombreuses qualités (polyvalence, bonne condition physique, autonome, capacité d'écoute…) apportera une certaine attractivité et entraînera des recrutements dont nous avons grandement besoin.

2020	Heures d'intervention
Activité du secteur des Deux Vallées	24 373
Activité sur la commune de NIVIGNE ET SURAN	2 606

Devenez bénévole !

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil, des qualités d'organisation et d'animation ?
Vous souhaitez vous engager aux côtés de notre association ?
N'hésitez pas à nous contacter !

ADMR
pour tous, toute la vie, partout
SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS
ENFANCE ET PARENTALITÉ
ENTRETIEN DE LA MAISON
ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

ADMR du secteur des Deux Vallées
Maison des Services - 95 place du Monument
01250 VILLEREVERSURE
Tél / Fax. : 04 74 51 86 77
Mail : adeuxvallees@fede01.admr.org

Cadre de secteur : Laetitia PERRODIN
Assistantes techniques : Véronique BERNARD-PHILIBERT, Nathalie SIMONNET
Assistante administrative : Elisa MARGERAND

AIN DOMICILE SERVICES
adédom

NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER!

NOUS AVONS DES SOLUTIONS 24/24H 7/7J

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE

ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE + 3ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS

AIDE À LA PERSONNE

TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE....

VIE SOCIALE

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

OFFRE DE REPIT

PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Maude LACROIX
94 grande rue
01 851 MARBOZ
04 74 42 02 14- 06 83 98 46 17
bresse.revermont@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !

La Fabrique du Revermont

Vous avez dit Fabrique ?

Habitants du Revermont, connaissez-vous la Fabrique ? Cette grande maison de Thioles, où siègent de nombreuses activités depuis 3 ans déjà. Découvrons-la ensemble !

La Fabrique, c'est avant tout un projet : créer un tiers-lieu au sein du Revermont. Un lieu où le lien social et l'émancipation citoyenne sont les pierres de voûte de chaque action menée.
Achetée en 2017 par le **MRJC**, la Fabrique répond à une envie locale et c'est bien ce mot qui reste au cœur du projet : **la Fabrique est ouverte à tous** et particulièrement aux habitants du Revermont.

Retrouvez le permanent de l'association ou un des membres de l'équipe de bénévoles les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis, ou sur rendez-vous.

À tout moment de l'année, vous pouvez décider de :

- **proposer un projet** qui vous tient à coeur ;
- **rejoindre l'équipe** des bénévoles ou l'une des commissions (communication, finances, travaux, espace culturel etc.) ;
- **venir vous renseigner** (une lettr'info est envoyée régulièrement).

Une boutique gratuite

Un genre de magasin où l'on peut déposer et prendre des objets gratuitement. Que du beau, du bon, du désirable ! **Accessible aux horaires d'ouverture de la Fabrique.**

A savoir avant de déposer des objets : Vous restez responsables de vos affaires jusqu'à ce que quelqu'un accepte votre don. Des étiquettes sont fournies pour identifier vos affaires. Ce n'est pas un débarras. Il n'y a pas de dons anonymes (sauf pour les vêtements et livres).

Vous y trouverez : ameublements, équipement auto, ustensiles, outils, vaisselles, livres, CD, dvd, jeux, jouets, habits enfants et adultes... en parfait état !

Nos activités

- **Cours de guitare :** Lionel ROLLAND (sur inscription) ..... Lundi 20h-21h
- **Cours de couture :** Geneviève REMILLEUX (sur inscription) ..... Mardi après-midi
- **Soirée jeux de société** ..... Vendredi soir
- **Accueil pour les jeunes** (dès 12 ans) ..... Mercredi après-midi
- **Café des parents - Atelier des enfants** ..... 3ème vendredi du mois 16h-18h
- **Jam musique & texte** ..... 3ème vendredi du mois 20h-22h

... Et aussi : **mise à disposition d'espaces de réunion, de co-working et d'espaces extérieurs.**

Rendez-nous visite à Thioles pour en savoir plus.

LA FABRIQUE DU MONDE RURAL du REVERMONT

594, route de Dhuys - SIMANDRE SUR SURAN
www.fabrique-revermont.fr
fabrique.revermont@mrjc.org - 07.83.29.64.99

La Voie des Colporteurs... le retour !

Entendez-vous, au loin, sonner les cloches des ânes et des marcheurs ? Voyez-vous pointer dans vos villages les décors teintés de rouge et de noir ? Sentez-vous revenir l'odeur des petits plats locaux, servis depuis les caravanes ? Êtes-vous prêts à toucher le bois des gradins, en profitant d'un beau spectacle ?
Ça grouille, ça gronde, ça se rapproche, et ce qui est sûr, c'est que quand on y a goûté, on en redemande...
Les Colporteurs sont de retour, et on espère que vous allez vous régaler !

En itinérance sur les routes du Revermont, courant 2022-2023, de nombreuses actions verront le jour, et nous sommes preneurs de partenariats avec les associations et artistes du territoire que le projet motive !

Des ateliers se lancent dès cette rentrée : un atelier couture pour fabriquer de nombreux décors (ouvert à toutes et tous, contactez-nous), et une chorale militante des bénévoles qui sillonnera les chemins du Revermont à l'été 2022, chantant à l'envie dans les villages le plaisir d'être ensemble.
Cette semaine, du 20 au 28 août 2022, se clôturera par une journée de festival telle qu'on a pu en connaître par le passé.
Les années 2022 et 2023 seront ponctuées par des temps forts, organisés au sein des villages du Revermont, en partenariat avec les associations des villages.

Et nous retrouverons les Colporteurs fin août 2023 pour vivre une semaine de festival riche de rencontres, d'échanges, d'émotions et de partages !

Cette nouvelle édition se rêve pleine de surprises, pleine d'initiatives, pleine de liens et pleine de partages, et c'est avec chacun et chacune d'entre vous que nous souhaitons la penser, la construire, la rendre possible, et la vivre : alors suivez-nous, on vous embarque dans notre belle aventure !

L'équipe d'organisation de la Voie des Colporteurs
« La Grosse Paulette »
lavoiedescolporteurs@gmail.com

Photo Club Suranais

Cette année, le Photo Club Suranais a fêté ses 10 ans d'existence avec la participation de ses 20 adhérents. Si aujourd'hui notre siège se trouve déplacé à Simandre (ancienne école de la mairie), c'est uniquement pour des raisons techniques et de logistique, le club s'étant doté de nouveaux matériels (studio photo, télévision, vidéo projecteur, écran géant, cadres pour les expositions). Le tout, très peu transportable car assez fragile, fait que la salle des Orchidées était devenue trop petite pour stocker tout cela.

Rien n'a changé concernant notre volonté de participer à des évènements du village comme nous l'avons déjà fait pour les prises de vues du patrimoine ou du conseil municipal, nous espérons que cela va continuer comme le souhaite le président Claude OUDOT.

À ce jour, les membres du club se réunissent les premiers et troisièmes jeudi de chaque mois de 19h30 à 21h00 dans une ambiance des plus chaleureuses. À chaque réunion, un thème photo différent est proposé, projeté et analysé afin de faire progresser techniquement les adhérents.

Le club organise des sorties photos sur 2 ou 3 jours : la Camargue, les lavandes de Valensole, les cascades du Hérisson, les grues de Montier en Der, les Dombes, les jardins de Cressia ont été visitées par le club. Les Traboules de Lyon sont prévues au programme.

Vous qui aimez la photographie en toute simplicité, ce club est fait pour vous, aucune différence entre débutants et experts. Cotisation annuelle 30 euros.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Composition du bureau :

- Président : Claude OUDOT 0626482552 Villereversure
- Vice-présidente : Alya GUILLOT 0671958893 Simandre
- Trésorière : Rose-Marie RAQUIN 0688616724 Grand Corrent
- Secrétaire : Bruno FOURMONT 0623493177 Meillonnas
- Secrétaire adjoint : René BORREL 0474517333 Germagnat
- Président d'honneur : Serge JACQUES 0474517323 Chavannes sur Suran

Vie économique locale

Boulangerie - Pâtisserie

Nous sommes heureux d'accueillir sur notre commune un nouveau commerce.

Jean-François Viviet, habitant le village d'Arnans sur la commune de Corveissiat, et sa maman **Christiane Viviet** se sont associés pour la reprise de la boulangerie de Dhuys depuis le 1er décembre.

Dans un premier temps, ils proposent de continuer les tournées sur le secteur et de maintenir la fabrication à Dhuys.

Courant janvier, ils prévoient l'ouverture du magasin de vente en lieu et place de l'Auberge des Trois Bouchons...

À terme, le fournil sera transféré sur le site du magasin de vente à Chavannes.

Pain, pâtisserie, pizzas, quiches... seront également proposés.

Nous souhaitons la bienvenue à Jean-François et Christiane.

Merci à Dimitri Dunand présent depuis 10 ans à Dhuys. Nous lui souhaitons un bel avenir à Jasseron.

TMP-Industrie

Qu'est-ce que c'est que cette pancarte TMP-Industrie vers l'usine de Dhuys ?

Voilà l'explication : le groupe TMP-Convert de Simandre-sur-Suran a scindé son entreprise en deux il y a trois ans. Une partie concernait les produits propres à l'entreprise, et l'autre partie les produits de sous-traitance. La branche sous-traitance industrielle, donc TMP Industrie, a été vendue le 31 juillet 2021 au groupe de la ROVIP.

Dans le même temps, la Sté ROVIP, qui ne pouvait pas s'agrandir sur le site de Dhuys, est partie s'installer à Ceyzériat. TMP-Industrie a donc repris les locaux laissés vacants et a déménagé de Simandre avec 60 personnes, les machines et les commandes. Ce changement s'est opéré en bonne harmonie entre les deux entreprises, et selon la volonté de la direction de TMP-Convert. Il n'y a eu aucune perte d'emploi.

La commune et la vallée du Suran peuvent se réjouir de cette issue et de la conservation de ces soixante emplois.

Mikael Pouplier électricité

- Alarme
- Antenne TV et parabole
- Chauffage électrique radiateurs/sol
- Installation électrique neuf et rénovation
- Maison connectée
- Mise aux normes
- VMC

06 87 58 37 13
mpouplier@hotmail.fr
01250 Nivigne et Suran

Bourdon électricité

- Electricité générale
- Neuf - rénovation
- Dépannage
- Devis gratuit

07 78 67 28 91
bourdon.electricite@gmail.com
01250 Nivigne et Suran

Etat Civil 2021

Naissances

Téha PRIN	Le 6 février	Corcelles
Maxence FRAYSSE	Le 10 février	Lasserra
Malone BOURDENET	Le 16 mai	Chavannes
Émy DURAFOUR	Le 24 mai	Chavannes
Salomé DEGAND	Le 18 juin	La Pérouse
Ambroze FRANZONI	Le 1er juillet	Chavannes
Maélya DUHEUGA	Le 16 juillet	Corcelles
Gia DE PALMA	Le 30 novembre	Chavannes

Téha PRIN
6 février 2021

Malone BOURDENET
16 mai 2021

Émy DURAFOUR
24 mai 2021

Salomé DEGAND
18 juin 2021

Maélya DUHEUGA
16 juillet 2021

Gia DE PALMA
30 novembre 2021

Mariages

Jean Paul GALLION et Christine PERRET
Le 22 mai
10 rue des Orchidées

Etienne PERRIN et Elise MICHELARD
Le 21 août
11 rue du Petit Suran

Etienne PERRIN et Elise MICHELARD
21 août 2021

Décès

Maurice PIGNON	Le 5 avril
Liliane BOUVERET veuve BURTIN	Le 13 mai
Daniel BERGER	Le 10 juin
Juliette PERRET née PRIN	Le 3 septembre
Simone PECHET épouse MARMET	Le 8 septembre
Gérard REYDELLET	Le 4 octobre
Thérèse VUILLARD veuve VAREON	Le 10 octobre

Infos utiles

Votre mairie

1 place de la Mairie 01250 Nivigne et Suran

Horaires d'ouverture Chavannes :

Le lundi : de 08h30 à 11h30
Le mercredi : de 08h30 à 11h30
Le jeudi : 11h à 12h30 (permanence de M. le Maire)
Le jeudi : de 16h00 à 17h30
Le 1er samedi de chaque mois : de 9h à 11h

Contacts

Téléphone : 04 74 51 70 52
Télécopie : 04 74 51 71 83
Courriel : mairie@nivigne-et-suran.fr

Site internet

www.nivigne-et-suran.fr

Le site internet regroupe toutes les informations et les démarches en ligne de la mairie. Il a vocation à remplir sa mission de service public dématérialisé mais aussi à valoriser nos acteurs et favoriser le contact avec les administrés.

Facebook

www.facebook.com/nivigneetsuran

Incontournable pour suivre l'actualité de notre commune : partage de photos et vidéos, actualités locales, informations en temps réel, découvertes, initiatives, commentaires etc. S'abonner et nous suivre sur Facebook, c'est la garantie de rester connecté. Ces pages sont accessibles même si vous ne possédez pas de compte Facebook.
Cliquez sur j'aime en haut de page pour vous abonner au fil d'actualité.

Médiathèque

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi : de 16h à 18h
Samedi matin : de 10h à 12h
mediatheque@nivigne-et-suran.fr

Point Poste

Au bureau de tabac presse
"Les Floralies"
Horaires : Lundi 7h – 12h
Mardi au Samedi 7h - 12h et 15h - 19h
Dimanche et jours fériés de 7h à 12h30

Collecte des ordures ménagères

Le mardi matin.

Réservée exclusivement
aux déchets suivants :

- emballages plastiques non recyclables
- papiers gras et restes non compostables

Sont absolument interdits :

- verre alimentaire
- emballages plastiques recyclables
- carton

Toute poubelle contenant d'autres déchets ne sera pas collectée, sera signalée par les agents de collecte et fera l'objet d'un procès verbal.

Déchetterie communautaire de Simandre sur Suran

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars
Lundi : 14h à 17h
Mercredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre
Lundi : 14h à 17h
Mercredi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Secours

Numéro d'appel d'urgence européen : **112**
Pompiers : **18**
S.A.M.U : **15**
Gendarmerie : **17** Ceyzériat : **04 74 30 00 10**
Centre antipoison : **04 72 11 69 11**
CHU Fleyriat Bourg-en-Bresse : **04 74 45 46 47**

Transport à la demande "Rubis Plus"

Ce service proposé par la Grand Bourg Agglomération est disponible depuis notre commune vers les 3 pôles d'attractivité :

- **Bourg-en-Bresse** (Carré Amiot)
- **Ceyzériat** (Mairie)
- **Villereversure** (Place de la mairie)

Deux points d'arrêt pour Nivigne et Suran :

- **Chavannes centre** (vers les locaux techniques)
- **Lasserra** (vers abribus)

Il fonctionne toute l'année du lundi au samedi, hors jours fériés.

Tarif forfait 1h : 1,30 euros

Réservations obligatoires du lundi au samedi de 8h à 19h par téléphone au 04 57 38 37 01.

Vous pouvez effectuer votre réservation 1 mois avant votre trajet et jusqu'à 2 h avant, dans la limite des places disponibles. En cas de déplacements réguliers, il est possible de programmer vos réservations.
En cas d'aller/retour, deux réservations sont à effectuer.
Le service Rubis'Plus est réalisé par des véhicules légers.
La veille de votre départ, en fin d'après-midi, vous recevez un mail, un sms ou un appel (selon votre préférence), qui vous précise l'heure de départ depuis votre arrêt. L'heure de prise en charge vous est précisée par téléphone si vous réservez le jour-même.

Nous vous encourageons vivement à utiliser ce service !

Rubis Grand Bourg Mobilités

Pour tous renseignements :
Agence Grand Bourg Mobilités
2 rue du 19 mars 1962 01000 Bourg-en-Bresse

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h

Tél 04 74 45 05 06
Mail info@rubis.grandbourg.fr
Site : www.rubis.grandbourg.fr

L'agenda 2022

JANVIER

Dimanche 9	Cérémonie des vœux
Samedi 15	Vente de boudins – Amicale des Sapeurs-pompiers
Vendredi 28	Assemblée générale - Comité d'animation de Chavannes
Samedi 29	Vente de paëlla – FCHR

FÉVRIER

Jeudi 10	Don du sang à Simandre sur Suran

MARS

Samedi 12	Vente de bugnes - Cantine scolaire
Samedi 12	Concert de printemps – Comité d'animation de Germagnat
Dimanche 20	Bourse à la puériculture – Sou des écoles

AVRIL

Dimanche 3	Rallye photos au départ de Chavannes - Photo club suranais
Samedi 16	Chasse à l'œuf – Comité d'animation de Chavannes
Samedi 23	Après-midi/soirée jeux - Comité d'animation de Germagnat
Samedi 23	Banquet des conscrits
Dimanche 24	Expo photo à Simandre sur Suran - Photo club suranais
Jeudi 28	Don du sang à Hautecourt

MAI

Dimanche 1er	Bourse-expo à Drom – ARCMA
Dimanche 8	Commémoration monuments aux morts de Chavannes
Samedi 21	Galettes – Sou des écoles

JUIN

Samedi 11	Repas de fin d'année – F.C.H.R.
Vendredi 24	Assemblée générale – F.C.H.R.
Sam. 18 et dim. 19	Fête du village – Comité d'animation de Chavannes
Samedi 25	Feux de la Saint Jean – Comité d'animation de Germagnat

JUILLET

Vendredi 1er	Fête de l'école
Samedi 9	Fête au pays – Comité d'animation de Germagnat
Mercredi 13	Retraite aux flambeaux, feu d'artifice
Jeudi 14	Commémoration monuments aux morts de Chavannes
Jeudi 21 juillet	Don du sang à Villereversure

SEPTEMBRE

Dimanche 11	Farfouille – Comité d'animation de Chavannes

OCTOBRE

Dimanche 2	Loto – Comité des fêtes de Chavannes
Samedi 8	Plats à emporter – Gym villages
Samedi 15	Vente de galettes – F.C.H.R.
Samedi 29	Vente de galettes – Sou des écoles

NOVEMBRE

Jeudi 3	Don du sang à Nivigne et Suran
Vendredi 11	Commémoration monument aux morts de Germagnat
Vendredi 18	Soirée Beaujolais – Comité d'animation de Germagnat
Samedi 19	Soirée Beaujolais – Sou de écoles
Dimanche 20	Tartiflette – ADMR
Samedi 26	Vente de boudins, civiers et terrines – Société de chasse Diane de Nivigne

DÉCEMBRE

Vendredi 23	Vente de fruits de mer – Comité d'animation de Chavannes
Vend. 23 et sam. 24	Vente de bûches de Noël – Sou des écoles